

**L'EXPIATION, L'EXALTATION ET LA PRÉSENCE RÉELLE DE  
JÉSUS-CHRIST**

par Jean leDuc





## **L'EXPIATION DE JÉSUS-CHRIST**

### **CHAPITRE 1..... PG.7**

#### **LA PASSION DE CHRIST**

- Jésus a souffert
- La situation humaine
- Dieu est mort comme un homme
- La communion de ses souffrances

### **CHAPITRE 2..... PG.14**

#### **LA CAUSE ET LA NÉCESSITÉ DE L'EXPIATION**

- La réconciliation objective et subjective
- La pensée de Jésus sur sa mort
  - 1- Un Baptême
  - 2- Une rançon
  - 3- Un sacrifice d'Alliance
- a) L'Alliance de la rédemption
- b) L'Alliance de la grâce

### **CHAPITRE 3..... PG.29**

#### **LA JUSTIFICATION DANS L'EXPIATION**

- 1) Le pardon des péchés
- 2) L'adoption comme enfant de Dieu
- Justification négative et positive

## **L'EXALTATION DE JÉSUS-CHRIST**

### **CHAPITRE 4..... PG.33**

#### **LES ÉTATS DU CHRIST**

- - L'État d'humiliation

### **CHAPITRE 5..... PG.37**

#### **L'EXALTATION DANS LA RÉSURRECTION**

- - L'importance de la resurrection

**CHAPITRE 6..... PG.41**  
**L'EXALTATION DANS L'ASCENSION**

- - La signification de l'ascension

**CHAPITRE 7..... PG.47**  
**L'EXALTATION À LA DROITE DE DIEU**

- - La Royauté de Jésus-Christ

**CHAPITRE 8..... PG.54**  
**L'EXALTATION LORS DE L'APPARITION DE CHRIST**

- - Les signes de la fin des temps

**LA PRÉSENCE RÉELLE ET CONSTANTE DE JÉSUS-CHRIST**

**CHAPITRE 9..... PG.62**  
**LE PROLONGEMENT DE JÉSUS-CHRIST**

La Sainte Présence de Christ

Le Baptême du Saint-Esprit

**CHAPITRE 10..... PG.70**  
**L'UNION MYSTIQUE**

Conjonction de la Sainte Présence

Une nouvelle Création

**CHAPITRE 11..... PG.76**  
**FAUSSES CONCEPTIONS DE L'UNION MYSTIQUE**

L'erreur du Rationalisme

L'erreur du Mysticisme

L'erreur des Sociniens et des Arminiens

L'erreur des Extatiques

L'erreur du Sacramentalisme

- a) Le Baptême d'eau
- b) Le Repas du Seigneur

**CHAPITRE 12..... PG.96**

**LA PRÉSENCE DANS L'INSPIRATION**

- L'expérience de l'Inspiration
- L'inspiration Verbale
- L'inspiration Plénière
- L'Inspiration Perpétuelle
- La Rédaction des Originaux
- La Préservation Providentielle

**CHAPITRE 13..... PG.108**

**LA PRÉSENCE DANS L'OPPRESSION**

- Le Combat pour la Foi
- Dynamique de la Sainte Présence



## **CHAPITRE 1**

### **LA PASSION DE CHRIST**

La réparation ou expiation de nos péchés par le Seigneur Jésus-Christ est la conséquence logique de ses souffrances, l'accomplissement de sa passion dans son sacrifice parfait sur la croix. Éloignons immédiatement de nous l'idée moderne que la passion est un désir ou une émotion amoureuse puissante. Le mot «passion» provient du latin «passio» et signifie «souffrir», et implique une douleur physique, morale ou spirituelle. Dans un contexte biblique, la souffrance est toujours reliée à la culpabilité du péché, elle en est la conséquence directe. Elle nous indique l'atrocité et l'horreur du péché, le dégoût de son caractère répugnant. Récemment, une œuvre cinématographique intitulée «La Passion du Christ» souleva l'indignation des peuples et fut contestée avec virulence par les Juifs et même par plusieurs qui se disent chrétiens. Le film fut caractérisé de violence extrême par les indulgents à la modération, particulièrement par la mollesse des humanistes, et par ceux pour qui Dieu est un Dieu bonasse qui ne ferait mal à une mouche. Quoique ce film soit teinté des aspirations doctrinales de son réalisateur, il en advient qu'il est celui à date qui représente le plus fidèlement les événements tragiques de la passion du Seigneur Jésus-Christ, et même si aucun film ne peut représenter fidèlement tous les aspects de la Bible et du ministère de Christ, ce film mérite notre respect. Cela dit, on ne peut qualifier ce film de violence, mais d'horreur, une horreur qui ne représente même pas la moitié de la réalité qui s'est produite lors de cette période tragique de l'histoire. On comprend donc pourquoi les gens en général s'opposent à ce film et que plusieurs ont de la difficulté à le regarder, car ils refusent de faire face à leur responsabilité d'avoir péché. Ils ne veulent même pas reconnaître la légitimité du terme, car ils ne peuvent se faire à l'idée que le péché implique les souffrances les plus

atroces, et qu'ils en récolteront la condamnation éternelle dans des peines si horribles qu'aucun film ne peut représenter. Les souffrances de Christ qu'ils ont rejeté seront leur lot éternellement. Le péché est une réalité qu'aucun de nous ne peut échapper, et il est préférable de le réaliser en ce monde plutôt que dans l'autre.

### **- Jésus a souffert**

Dans les années de son adolescence, Jésus s'est senti isolé parmi ses contemporains. Entré dans son ministère de Souverain Sacrificateur à l'âge de trente ans lors du baptême de Jean (Luc 3 :21-23), à peu près à la même époque où Ponce Pilate était nommé procureur, il a souffert non seulement la solitude spirituelle et le rejet de ses proches, mais aussi il a souffert par ses adversaires; il a souffert par l'inconstances des foules, par l'ingratitude de son peuple, par la lâcheté du gouverneur romain, par le sarcasme d'Hérode; il a souffert dans son patriotisme, car il prévoyait pour son peuple les pires catastrophes; il a souffert par l'ignorance et l'incrédulité de ses disciples, par Pierre qui l'a renié, par Judas qui l'a trahi; il a souffert des injures, des coups et le fouet des soldats; il a souffert les supplices de la croix; il a souffert la moquerie des dirigeants spirituels du peuple; il a souffert pour tous nos péchés; et toute cette souffrance endurée par amour aboutit à la croix où il versa son sang précieux pour nous. Mais Jésus était saint et innocent, il ne méritait point cette mort affreuse. Néanmoins il avait été désigné pour cela de toute éternité. Il était l'Agneau de Dieu sans défaut et sans tache (1 Pierre 1 :19), il n'avait point commis de péché et il n'avait aucune fraude dans sa bouche, il n'insulta personne et n'usait point de menaces envers ceux qui l'outrageaient. Mais il a porté nos péchés en son corps sur la croix sur la croix pour que nous vivions par la justice qu'il nous a

acquise et que nous soyons guéris (1 Pierre 2 :22-24) par son sacrifice parfait dans lequel nous sommes délivrés de nos péchés.

### **- La situation humaine**

Il se pourrait que nous ayons complètement oublié le châtement que mérite le péché, ou encore que nous y soyons restés indifférents. Mais avons-nous conservé l'indispensable lucidité morale pour mener notre existence en ce monde ? Que d'injustice, que de meurtres et d'avortements, que de guerres et de conflits politiques, que d'effusion de sang. Combien d'oppression sous toutes ses formes frappe constamment des innombrables victimes sans défense ! Que de manipulation et de prétentions de nos dirigeants spirituels ! Que d'extorsions et d'intimidations de nos gouvernements ! Que d'exploitations et d'abus des entreprises et des multinationales ! Que d'écoeurerteries des enculeurs et des vagineuses ! Nous sommes même rendus au point de reconnaître légitimement le mariage entre couple de même sex. Et tout cela demeure apparemment impuni. L'histoire de la race humaine est la chronique d'une corruption et d'un carnage incessant, et le mince vernis de civilisation que les hommes se donnent n'a pas réussie à transformer l'homme, devenu loup pour l'homme, le prochain paisible et affectueux de son prochain. Si le mal devait rester impuni, n'aurions-nous pas raison, mille raisons, de nous lamenter avec désespoir, de nous interroger sur l'utilité de la vie, si tout devait se résumer dans l'escalade de l'injustice et de la violence comme nous en avons l'impression de nos jours ? C'est au cœur de cette situation humaine qu'intervient la crucifixion du Seigneur Jésus-Christ. Dieu n'atténue pas le crime et l'horreur des horreurs qu'est le péché. Il règle cette situation néfaste du cœur humain corrompu par la passion de Christ et sa mort sur la croix. C'est alors que le message de celle-ci

devient une Bonne Nouvelle de salut éternel pour ses élus, et une Méchante Nouvelle de condamnation éternelle pour les réprouvés, car l'Évangile est une épée à deux tranchants. Pour les élus, il a ouvert la voie de la restauration; pour les réprouvés, il a ouvert les portes de l'enfer (Apoc. 1 :18). Celui qui est donné de croire en Christ vit désormais dans l'espérance et la paix; tandis que les autres demeurent dans le désespoir et l'inquiétude (Jean 3 :36).

### **- Dieu est mort comme un homme**

La passion de Christ révèle deux ennemis en présence: Dieu et l'homme. Elle est le plus haut degré de la haine de l'homme contre Dieu manifesté en la chair comme Fils. Elle est aussi le lieu où Dieu manifeste sa colère contre l'homme pécheur et où sa justice se déploie. Tout en gardant un aspect de condamnation et de délivrance, la croix est l'acte de réconciliation entre les deux ennemis. Elle est la houlette du divin Berger qui sépare les boucs des agneaux, les réprouvés des élus. Dieu accomplit Lui-même cette réconciliation. La croix est le châtiment que Dieu s'inflige à Lui-même lorsqu'il supporta à la place des pécheurs élus les exigences de sa justice souveraine. Le Dieu Tout-Puissant et Éternel a souffert et est mort comme un homme en Jésus-Christ. Cette œuvre de réconciliation que Dieu accomplit en Christ a mit fin à l'accusation que Dieu portait contre les pécheurs élus. Le jugement a été cloué sur la croix (Col. 2 :14). Soulignons que la croix ne fut pas simplement un épisode tragique, mais l'instrument de l'amour divin. Dieu s'est sacrifié en son propre Fils parce que nous ne pouvions pas accomplir nous-même notre rédemption, et que nous ne pouvons même pas choisir de nous-même d'être sauvé. Nous ne saurions dicter à Dieu ce que devrait être son amour, ni ne pouvons-nous y contribuer quoique ce soit. Cet amour divin exigeait la propitiation, c'est à dire que la croix de Jésus

portait la pleine colère de Dieu contre tout mal. Elle rend la justice là où l'iniquité a accompli ses ravages, et nous révèle la plénitude de son amour inconditionnel envers ses élus.

Le prix de nos péchés a été le sang de Christ répandu sur le Calvaire (1 Jean 1 :7; Hébr. 10 :29; 13 :20). Le sang de Dieu (Actes 20 :28) qui a coulé des blessures du Seigneur Jésus-Christ est le trésor de notre rédemption, la rançon et l'expiation de nos péchés. En effet, par ses souffrances, sa mort, et par son sang saint et précieux répandu sur la croix, le Seigneur Jésus-Christ a payé toute la dette de la mort éternelle et de la damnation dans lesquelles nous sommes tous à cause de nos péchés. Le sang de Christ intercède pour nous sans cesse devant Dieu, et nous procure la grâce de Dieu, son pardon, sa justice et son salut. L'obéissance vicariale ou substitutive de Christ à notre place, indique qu'il s'est soumis volontairement aux obligations de la loi divine qu'il a accomplie à notre place par sa vie parfaite, et qu'il s'est placé sous la malédiction de la loi, souffrant et mourant pour nos péchés. Christ a souffert et est mort à notre place en se substituant à nous. Il a souffert la malédiction et la damnation de notre châtement éternel, comme s'il avait Lui-même transgressé la loi tout entière, et mérité toutes les sentences prononcées par la loi sur les criminels du monde entier de tous les temps. Non qu'il a payé pour les péchés du monde entier, car tous seraient sauvés, mais que la valeur de son sacrifice est suffisante pour tous. Qu'il soit clair une fois pour toutes que les mérites du sacrifice de Christ s'appliquent uniquement aux élus d'entre tous genres d'hommes et non à tous les hommes ! Puisque le Seigneur Jésus-Christ a payé à notre place la rançon de notre péché et expié notre culpabilité, il nous libérera donc des conséquences du péché: la mort, la condamnation, la puissance du péché, et sa domination.

### **- La communion de ses souffrances**

Le sang efface nos péchés et la croix frappe à la racine même de notre nature de péché. Avec cela nous entrons dans l'aspect pratique de notre communion aux souffrances de Christ. Que celui qui entend l'appel irrésistible du Bon Berger (Jean 10 :3-5) ne s'imagine point que tous ses problèmes et ses souffrances sont terminés, ils viennent de commencer. La conversion est le début de la crise par laquelle la foi est épurée par toutes sortes d'épreuves. Que celui qui veut suivre Christ vienne, et le Seigneur lui montrera combien il devra souffrir pour son nom (Actes 9 :16), «parce qu'il vous a été gratuitement donné dans ce qui a rapport à Christ, non seulement de croire en lui, mais aussi de souffrir pour lui» (Phil. 1 :20). Le chemin étroit est rempli d'embûches, d'obstacles, d'embarras, d'empêchements, d'oppositions, de résistances, de découragements et de difficultés de toutes sortes qui attendent à tous les tournants. La vie dans la foi est un développement continu qui ne se déroule point de manière normale ou automatique sans interruption. Le fidèle se rend compte chaque jour des difficultés qui surgissent sur son chemin pour l'empêcher de mener normalement sa vie dans la foi. Quoique Christ ait accompli parfaitement à notre place la loi de Dieu pour nous en délivrer, nous voyons encore en nous-mêmes des traces du péché. En fait, notre nature humaine corrompue demeure avec nous jusqu'à notre mort, et nous devons combattre contre ses influences toute notre vie. Mais plus notre vie nouvelle atteint la maturité, plus elle porte des fruits pour la gloire de Dieu, et plus nous sommes sanctifiés. Même si la sanctification affecte toutes les parties du fidèle, le développement spirituel des croyants demeure imparfait dans la vie présente. Ils doivent lutter contre le péché aussi longtemps qu'ils sont en vie (1 Rois 8 :46; Prov. 20 :9; Jac. 3 :2; 1 Jean 1 :8). Leurs vies sont caractérisées par une lutte constante entre la chair et l'Esprit, et même les meilleurs d'entre

eux confessent leurs péchés (Job 9 :3, 20; Psm. 32 :5; 130 :3; Prov. 20 :9; Ésaïe 64 :6; Dan. 9 :7; Rom. 7 :14; 1 Jean 1 :9), prient pour le pardon des offenses (Psm. 51 :1, 2; Matt. 6 :12; Jac. 5 :15), luttent pour obtenir une plus grande perfection (Rom. 7 :7-26; Gal. 5 :17; Phil. 3 :12-14). Il importe de souligner fortement que le fidèle ne peut atteindre la perfection dans la vie présente. Malgré que plusieurs passages dans la Bible demandent aux croyants d'être parfait (Matt. 5 :48; 1 Pierre 1 :16; Jac. 1 :4), le mot «parfait» ne veut pas toujours dire exempt de péché. Noé, Job, Asa, David sont appelés parfaits, mais l'histoire montre clairement qu'ils n'étaient pas sans péché. Le mot «parfait» se rapporte à un accomplissement de caractère et signifie «être accompli, être mature, être responsable». La perfection consiste donc dans la maturité de la foi en Christ et dans son sang versé pour nous qui nous appelle à la communion de ses souffrances.

## CHAPITRE 2

### LA CAUSE ET LA NÉCESSITÉ DE L'EXPIATION

La doctrine scripturaire de la rédemption de tous les élus réconciliés par Christ est connue sous le nom de «satisfaction ou expiation vicariale». Les termes synonymes employés par l'Écriture sont : propitiation (1 Jean 2 :2; Rom. 3 :25; Ex. 25 :17; Lévit. 16 :15; Hébr. 4 :16); réconciliation (Rom. 5 :10; 2 Cor. 5 :18); rédemption (Éph. 1 :7; Col. 1 :14); rançon (Matt. 20 :28), tous ces termes indiquant que la rédemption a été effectuée par le paiement d'un prix adéquat. Il est important de souligner dans ce contexte, un des termes qui porte souvent à la confusion en donnant l'impression que tous les hommes du monde entier sont inclus dans l'expiation de Christ, dont le résultat serait un salut universel. Ce mot clé est celui de «monde» utilisé dans plusieurs passages comme dans Jean 3 :16; 2 Cor. 5 :18-21 et 1 Jean 2 :2. Dans ces passages le mot «monde» ne signifie pas le globe terrestre avec tous ceux qui vivent à sa surface. Dans le Grec, le mot utilisé pour indiquer un sens global de tous les hommes est «OIKOUMÈNÈ». Mais dans les passages que nous avons mentionnés, le mot est «KOSMOS», et quoique ce mot soit souvent traduit par «monde», il signifie plus proprement selon l'original «l'arrangement, la disposition, l'attitude d'esprit soit envers le péché ou de sa délivrance, il souligne ainsi les disposés dans un état d'être, l'ordonnance ou ceux qui furent ordonnés, le rajustement ou ceux qui furent rajustés, la réparation ou ceux qui furent réparés, la conciliation ou ceux qui furent conciliés», tous des termes reliés à l'expiation qui n'impliquent aucunement que Christ prit sur Lui tous les péchés du monde entier, autrement tous seraient sauvés. Ainsi, dans tous les passages qui enseignent que Christ est mort pour les péchés du monde (Jean 1 :29; 3 :16; 6 :33, 51; Rom. 11 :12, 15; 2 Cor. 5 :19; 1 Jean 2 :2), le mot monde signifie «les disposés», c'est à dire «le monde des élus»

qui furent réconciliés avec Christ, indiquant «la conciliation» entre ceux sous l'Ancienne Alliance et ceux sous la Nouvelle Alliance pour former un seul peuple (Éph. 2 :11-16). Qu'il soit clair que l'Écriture n'enseigne nul part un salut universel ou un salut national d'un peuple quelconque ! Seuls sont sauvés les élus d'entre les Juifs et les Gentils (les non Juifs) qui ont été prédestinés avant la fondation du monde (Éph. 1 :4-11).

L'expression «satisfaction vicariale» ou «expiation substitutive» est utilisée pour désigner les vérités suivantes : a) Dieu, en vertu de sa justice parfaite, exige que tous les hommes, sans exception, obéissent parfaitement à sa loi, et sa colère se manifeste contre ceux qui ne l'observent pas (Gal. 3 :10); b) Christ, par son obéissance parfaite a satisfait pleinement aux exigences de la justice divine à la place de ceux qu'il a choisis avant la fondation du monde (Gal. 4 :4, 5; 3 :13; 1 Pierre 3 :18), et il a, de cette manière, transformé la colère de Dieu qui s'abattit sur Lui en grâce pour ses élus (Rom. 5 :10); c) par la satisfaction offerte par Christ, tous les disposés (monde) sont réconciliés avec Dieu (2 Cor. 5 :18-21), c'est à dire que Dieu n'est plus irrité contre les pécheurs élus et ne leur impute plus leurs transgressions, mais leur a pardonné gratuitement tous leurs péchés (Rom. 5 :10, 15, 19). Soulignons que la loi est la puissance du péché, c'est à dire qu'elle en est la source et qu'aucun homme ne peut lui obéir parfaitement, et que tous sont coupables de l'avoir transgressé. Elle a été donnée aux hommes pour conduire les élus à Christ afin qu'ils soient justifiés par la foi (Rom. 3 :9-12, 20; Gal. 3 :24). Mais l'obéissance substitutive de Christ est la satisfaction parfaite offerte pour les élus, c'est à dire qu'elle est l'expiation vicariale qui satisfait à l'éternelle et immuable justice révélée dans la loi. Cette obéissance de Christ est notre justice, celle qui détient un grand prix devant Dieu, celle qui nous est révélée dans l'Évangile de

sa Souveraineté et sur laquelle se fonde notre foi devant Dieu. Cette justice ou droiture des élus, Dieu l'impute à la foi que nous avons reçue de Lui (Rom. 5 :19; Éph. 2 :8, 9; Phil. 2 :29; 1 Jean 1 :7; Hab. 2 :4; Rom. 1 :17). La loi condamne tous les hommes, mais Christ, étant sans péché, a porté la punition du péché et est devenu une victime pour nous; c'est ainsi qu'il a enlevé à la loi le droit d'accuser et de condamner ceux qui ont été destinés de croire en Lui (Actes 13 :48). Il est la propitiation des élus, et c'est grâce à Lui que nous sommes maintenant reconnus comme parfaitement justes. La loi ne peut plus nous accuser ou nous condamner, même si, en réalité, nous n'avons aucunement satisfait à la loi et que notre corps mortel est encore sur sa puissance (Rom. 8 :1, 10, 11).

#### **- La réconciliation objective et subjective**

La cessation du désaccord qui existait entre Dieu et le pécheur élu à cause de la transgression de la loi, se nomme la doctrine de la réconciliation. La réconciliation que Christ a effectuée par ses souffrances et sa mort vicariale sur la croix est appelée réconciliation objective. Celle-ci a été accomplie parfaitement par le sacrifice de Christ à notre place (2 Cor. 5 :18, 19; Rom. 5 :10). C'est alors que les exigences de la justice divine ont été pleinement satisfaites, que la colère de Dieu a été transformée en grâce et que le pardon limité aux élus ou rédemption particulière a été proclamé en leur faveur (Jean 19 :30; Rom. 5 :16, 18, 19). Cette justification a été acquise sans aucune œuvre et sans aucun mérite ou contribution de la part du pécheur élu, tout comme la création avait été accomplie sans aucune coopération humaine. La réconciliation objective n'est donc pas réalisée par le moyen de la foi, mais par l'objet de la foi, et c'est précisément parce qu'elle existe que nous pouvons maintenant être justifiés par la foi. Cette

réconciliation de Christ a été publiquement proclamée au monde dans un sens général et offerte uniquement à ses élus par la glorieuse résurrection de Christ. Celle-ci est, en effet, l'absolution réelle ou la justification de ceux qui ont été disposés à la recevoir par la foi. La réconciliation objective ou justification particulière est, par surcroît, annoncée à tous les pécheurs dans l'Évangile qui, pour cette raison, est appelé la Parole de la réconciliation (2 Cor. 5 :19).

Le croyant individuel, l'élu, prend possession ou s'approprie, par la foi qu'il a reçu, les promesses du pardon et de la délivrance dans la réconciliation objective accomplie par Christ, savoir l'absolution ou justification de tous les pécheurs qui furent disposés à la conciliation par l'appel efficace de la grâce. Elle devient ainsi par ce fait «la réconciliation subjective» (2 Cor. 5 :20). Ceci revient à dire que, par la foi, le pécheur élu obtient pour lui-même (et non par lui-même) le pardon et la délivrance que Christ a acquis pour tous les élus par ses souffrances et par sa mort. La foi à salut ou foi justifiante peut donc être définie comme la confiance personnelle et constante que le pécheur élu repentant reçoit, par la Parole et par l'Esprit, dans la réconciliation effectuée uniquement pour ceux qui ont été prédestinés et appelés irrésistiblement à la grâce du salut inconditionnel. La foi, par elle-même, n'est pas cette justification, mais le moyen par lequel il nous est donné de l'atteindre. L'objet de la foi est Celui qui justifie et donne la foi, et non le procédé qui nous y introduit. La foi saisit et obtient la réconciliation qui existe déjà et qui est librement et gratuitement offerte dans l'Évangile de la Souveraineté de Dieu à tous les élus d'entre les Juifs et les Gentils (non-Juifs). La foi n'est pas une bonne œuvre comme si elle était une vertu éclatante, mais elle est le moyen donné qui appréhende et saisit l'œuvre parfaite dans la confiance constante en Christ pour toutes choses, car

l'œuvre de la foi est Christ Lui-même (Jean 6 :28, 29) qui agit en nous et à travers nous pour la gloire de son nom. Mais si la foi provenait du choix de l'homme, elle deviendrait une œuvre, et personne ne peut être sauvé par les œuvres (Gal. 2 :16; Éph. 2 :8, 9). Ainsi ceux qui veulent être justifiés par leur choix font de la foi une faculté intellectuelle et sont déçus de la grâce (Gal. 5 :4), car ils font de la foi une loi par elle-même.

### **- La pensée de Jésus sur sa mort**

Le Seigneur Jésus-Christ instruisit ses disciples de sa mort à partir du «jour de Césarée de Philippes» (Marc 8 :31; 10 :32; Luc 9 :44). Mais dès le début de son ministère, il savait que la croix en serait le dénouement tragique. Dans Marc 2 :29, Jésus parle du temps où «l'époux sera ôté»; Marc 3 :6 mentionne un premier complot pour le faire périr; Jean 1 :29 le désigne dès le début comme «l'Agneau de Dieu». Jésus attribue à sa mort un caractère de nécessité souligné par ces expressions «il faut» (Jean 3 :14; Marc 8 :31), «je dois» (Matt. 20 :22), «Je suis venu pour» (Marc 10 :45). Il sait que le seul moyen de sauver ceux qu'il a choisis avant la fondation du monde c'est de mourir à leur place. La nécessité de sa mort s'explique que par l'expiation ou le rachat particulier de ses élus. Le Seigneur Jésus utilise trois termes en parlant de sa mort : un Baptême, une Rançon, un sacrifice d'Alliance.

### **1- Un Baptême**

Chaque fois que Jésus parle de baptême, c'est en relation avec sa mort (Marc 10 :38; Luc 12 :50). Il est évident ici qu'il ne s'agit pas d'un baptême d'eau, car Jésus Lui-même n'utilisa point ce rituel de purification issu de la loi (Jean 4 :2; 3 :25; Nom. 8 :5-7) et des prophètes (Ézch. 36 :25). Il est aussi évident par ce fait que le mot «baptême» ne signifie pas toujours «un baptême d'eau», et que ce terme détient une

autre signification que celle qui lui est généralement attribuée. En fait, le mot «baptême» est un terme Grec qui ne fut pas traduit mais translittéré ou adopté dans notre langage. Dans son sens primaire, la racine de ce mot qui vient du Grec «BAPTO» un mot composé de «BA APTO» signifie «engager et introduire», et dans son sens primaire composé il signifie «consacrer, expier, innocenter, disculper, justifier». Il porte aussi dans son sens secondaire composé les notions de «mouiller, laver, tremper, plonger, immerger, etc.» Il est malheureux que plusieurs s'obstinent à maintenir le sens secondaire du mot qui les égare de la profondeur qu'il détient dans son sens primaire par rapport au sacrifice de Christ. Les sectes Immersionnistes (2 Pierre 2 :1-3) sont surtout responsables de pervertir la vérité sur cela. Leurs arguments que le mot «baptême» signifie toujours «immersion» n'est pas soutenu par l'Écriture d'où nous le voyons traduit dans Marc 7 :1-4 par «lavé», et dans Hébr. 9 :10 par «ablutions», ce dernier étant au pluriel pour nous indiquer les divers baptêmes qui se pratiquaient sous la loi. Il est à remarquer aussi que les sectes Immersionnistes sont généralement celles qui enseignent la justification par le choix, et qui supportent des versions dénaturées de la Bible dans lesquelles nous voyons qu'il manque des sections considérables par rapport au baptême dans Matt. 20 :22, 23. Ainsi, le baptême d'eau de Jésus, qui fut par aspersion ou effusion, les deux formes étant légitimes sous l'Ancienne Alliance, fut une consécration qui anticipait sa mort expiatoire. Par ce rituel de la loi, Il fut introduit dans son ministère de Souverain Sacrificateur, ministère qui envisageait la souffrance et le sacrifice pour nos péchés. Ainsi, dire que Jésus a été baptisé par immersion fait de Lui un pécheur qui aurait brisé la loi des rituels d'aspersion exigés pour entrer dans la sacrificature (Nom. 4 :3; 8 :5-7, 11;). En d'autres mots, les sectes Immersionnistes font de Jésus un faux Messie, et s'attaquent directement à l'expiation du sacrifice de

Christ sur la croix dans lequel nous participons à «l'aspersion de son sang» (1 Pierre 1 :2). L'enseignement de l'apôtre Paul dans Rom. 6 :3-8 touche exactement le même sujet. Le fait que «nous avons été baptisés en la mort de Christ», signifie que nous avons été engagés ou introduits dans l'expiation de Christ sur la croix. Encore ici nous voyons que les sectes Immersionnistes renversent l'Évangile en disant qu'être «ensevelis avec lui» signifie littéralement être avec lui en sa mort «dans le tombeau». C'est la raison principale pour laquelle ils baptisent par immersion, ils disent que le baptême est un symbole qui nous plonge dans la mort de Christ sous les eaux, comme dans le tombeau, et que notre émergence est un symbole qui nous identifie à sa résurrection. Non seulement que cela attribue une puissance à ce symbole qu'il ne détient point, mais que leur enseignement est contraire à celui de Paul qui dit que nous sommes identifiés avec Christ dans sa mort sur la croix (Rom. 6 :6) et non dans le tombeau. D'aucune manière la mort sur la croix ne peut être représentée par l'immersion dans l'eau, en fait, tout le contexte de l'enseignement de Paul n'a aucun rapport avec un baptême d'eau, symbolique ou non. Nous y voyons plutôt «l'engagement de la foi» dans l'expiation de Christ pour nos péchés, ce qui veut dire que ceux qui pratiquent l'immersion demeurent dans leurs péchés et ajoutent celui de tordre l'Écriture et de s'attaquer au sacrifice de la croix, qu'ils en soient conscients ou non. Il nous faut mentionner aussi l'enseignement sur le baptême contenu dans Marc 16:16. Il est évident que le baptême d'eau n'a aucune puissance de sauver quiconque. En demeurant dans le contexte du salut, ce verset enseigne que celui «qui aura été expié, sera sauvé». Cela se voit davantage en ce que l'expiation est le message même de l'Évangile (Marc 16 :15).

## **2- Une rançon (Marc 10 :45)**

Une rançon est le montant ou la somme exigé pour la délivrance de quelqu'un qui est retenu prisonnier, le prix à payer pour libérer les esclaves. Dans le contexte du salut, une rançon est le prix que Dieu exige des hommes pécheurs pour le rachat de leur âme. Mais le Psm. 49 :7-9 déclare qu'un homme ne pourra jamais payer une telle rançon, le prix est trop considérable et hors de sa portée. Toutefois, ce que les hommes ne sauraient faire, le Seigneur Jésus, qui est Dieu manifesté dans la chair, peut le faire. Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu (Matt. 19 :26; Marc 10 :27; Luc 18 :27). Que la rançon soit impossible à l'homme est du au fait que sa nature humaine est teintée par le péché depuis la chute en Éden. La nature de l'homme étant complètement dépravée, son sang est pollué et ne peut satisfaire aux exigences de la justice de Dieu qui demande un sacrifice parfait. La victime du sacrifice doit être pure et sans taches, c'est à dire sans péchés, et Christ fut sans péché (1 Pierre 1 :18).

La rançon ou le rachat détient un caractère essentiel en ce qu'il est un rachat particulier limité uniquement aux élus et non à tous les hommes. En ceci il faut dire que si l'intention du Seigneur Jésus était de sauver tous les hommes, qu'il serait impossible que son but soit frustré par l'incrédulité, car tous auraient reçu la foi au salut. L'évidence étant le contraire, il est admis que seulement un certain nombre est sauvé. Les expressions « mes brebis » (Jean 10 :11, 15), « son Église » (Actes 20 :28; Éph. 5 :25-27), « son peuple » (Matt. 1 :21), et « les élus » (Rom. 8 :32-35), sont tous des expressions sélectives qui décrivent une limitation définitive. Christ Lui-même désigne cette limite en disant : « Je prie pour eux; je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donné... » (Jean 17 :9). La restriction du rachat dans l'expiation est

clairement établi. Or, puisque certains furent destinés à la vie éternelle, il en advient que les autres furent destinés à la perdition éternelle (Rom. 9 :21-24). Cela veut dire que le plan de Dieu n'est pas conditionnel, qu'il ne dépend pas de la foi ou de l'obéissance de l'homme. Christ a acquit tout ce qui est nécessaire au salut des siens par les mérites de son sacrifice, incluant la foi, la repentance, et la sanctification. Conséquemment, il n'existe absolument aucune condition qui dépendrait de la volonté de l'homme, ou de la capacité d'exercer son choix qui est esclave de la chair et du péché (Jean 1 :13; Rom. 7 :18; 9 :15, 16). L'expiation assure l'accomplissement des conditions qui devaient être rencontrées pour obtenir le salut des élus (Rom. 2 :4; Gal. 3 :13, 14; Éph. 1 :3, 4; 2 :8; Phil. 1 :29; Tite 1 :1, 2). Nous avons déjà vu que certains passages semblent indiquer que Christ est mort pour tout le monde, et que le mot «monde» ou «KOSMOS» signifie «la disposition ou l'attitude d'esprit», terme qui porte aussi le sens secondaire «des disposés, des conciliés». Nous voyons ainsi que selon ces désignations, que le mot «monde» détient aussi un sens sélectif et restreint qui se rapporte aux élus, c'est à dire à «ceux qui ont été disposés ou conciliés». Mais d'autres passages semblent aussi donner l'impression que Christ est mort pour «tous les hommes» (Rom. 5 :18; 1 Cor. 15 :22; 2 Cor. 5 :14; 1 Tim. 2 :1, 4, 6; Tite 2 :11; Hébr. 2 :9; 2 Pierre 3 :9). Or, la difficulté s'évanouit lorsque nous considérons que le mot «hommes» dans ces passages est «ANTHRÔPÔS», un mot composé qui signifie littéralement «toutes sortes d'hommes ou tous genres d'hommes». Encore ici nous retrouvons une expression sélective qui signifie que Dieu a des élus dans tous genres d'hommes : pauvres, riches, Juifs, Grecs, rois, serviteurs, enfants, adultes, etc (1 Cor. 12 :13; Gal. 3 :27, 28; Col. 3 :11). Ainsi, selon l'Écriture, le rachat particulier ou limité est une doctrine essentielle de la grâce.

### **3- Un sacrifice d'Alliance (Matt. 26 :28, 29)**

L'Alliance, c'est à dire la réconciliation entre Dieu et le pécheur élu, ne peut se faire que sur le terrain du pardon des péchés rendu possible parce que le Seigneur Jésus-Christ donne son sang pour expier les péchés. Étant la Nouvelle Alliance dans le sang de Christ, elle diffère de l'Ancienne en ce qu'elle n'est plus une Alliance des œuvres, mais une Alliance de grâce (Héb. 8 :6-13). L'Ancienne Alliance demandait des sacrifices sanglants, car selon la loi toutes choses sont purifiées par le sang, et sans effusion de sang il n'y a point de rémission pour les péchés (Héb. 9 :22). Ces sacrifices d'animaux se faisaient continuellement chaque année pour sanctifier ceux qui s'y attachaient. Mais il était impossible que le sang des bœufs et des boucs enlève le péché (Héb. 10 :1, 4). Or, Christ est venu comme l'Agneau de Dieu et s'est offert comme sacrifice permanent pour nos péchés en versant son sang par l'Esprit éternel (Héb. 9 :13, 14). En d'autres mots, le sacrifice de Christ fit cesser les sacrifices perpétuels de la loi, confirmant ainsi une Nouvelle Alliance en son sang. C'est exactement de cela que parle le prophète Daniel dans Dan. 9 :27. Cette prophétie de «soixante-dix semaines», l'équivalent de quatre cent quatre-vingt dix années, a été donnée pour «sceller les péchés, pour expier l'iniquité» (Dan. 9 :24). En d'autres mots, la prophétie a été donnée pour annoncer la venue de Christ qui serait retranché ou sacrifié pour les péchés (Dan. 9 :26) dans la dernière semaine de la prophétie (Dan. 9 :27). Le v. 27 décrit clairement que le sacrifice de Christ «ferait cesser le sacrifice et l'oblation» qui se faisaient continuellement dans le temple à Jérusalem. Il est à remarquer que plusieurs, particulièrement les Prémillénaristes que l'on retrouve surtout dans les sectes Immersionnistes, attribuent le v. 27 à la venue de l'Antichrist. En déclarant une telle chose, ils renversent la prophétie et attribuent la Nouvelle Alliance dans le sang de Christ à

Satan. Pour cette abomination, la ruine ne manquera pas de les atteindre, et ils subiront le plein impact de la colère de Dieu éternellement, car «ils profanent le sang de l'alliance et outragent l'Esprit de la grâce» (Héb. 10 :29).

Dans le contexte de la Nouvelle Alliance, il faut distinguer entre deux alliances, celle de la rédemption et celle de la grâce, quoique les deux sont étroitement liées et que la première est le fondement de la seconde.

### **a) L'Alliance de Rédemption**

Appelée aussi «Conseil de Paix» (Zach. 6 :13), le plan de la rédemption était inclus dans le Décret Éternel de Dieu (Éph. 1 :4; 3 :11; 2 Tim. 1 :9). Christ parle des promesses faites avant son incarnation et se réfère fréquemment à sa mission qu'il s'est donné comme Père dans l'éternité (Jean 5 :30, 48; 6 :38, 40; 17 :4-12; És. 9 :5). Il apparaît comme le Chef de l'Alliance (Rom. 5 :12-21; 1 Cor. 15 :22). Dans le Psm. 2 :7-9, les partenaires de l'Alliance sont mentionnés et une promesse y est indiquée; dans le Psm. 40 :7, 8, le Messie exprime sa disposition d'accomplir la volonté de Dieu en devenant le sacrifice à cause du péché. Bref, l'Alliance de la rédemption consiste dans l'association entre la nature divine (le Père) et la nature humaine (le Fils) en Christ. De ce fait, la base de l'Alliance repose sur l'incarnation du Père comme Fils, le Fils devenant l'enveloppe visible du Père invisible. L'expression «Fils de Dieu» peut se traduire aussi «Dieu comme Fils». Non point que le Fils n'existait point avant son incarnation comme Fils, mais dans l'éternité les caractéristiques qualificatives de Père et de Fils sont assimilés en une seule Personne qui est le Dieu unique et éternel. Dans l'incarnation ces caractéristiques sont disjointes tout en demeurant associées dans la communication des attributs entre les deux natures, divine et humaine.

Sans cette communication entre les deux natures, la rédemption serait impossible, «car Dieu était en Christ, réconciliant les disposés avec soi, en ne leur imputant point leurs péchés...» (2 Cor. 5 :19). L'incarnation ou la naissance miraculeuse de Dieu dans la chair était ainsi nécessaire pour la rédemption des élus.

Non seulement Christ est le Chef de l'Alliance, mais encore il est son assurance et sa garantie (Héb. 7 :22). Il a pris sur Lui les obligations des autres. Il a remplacé le pécheur élu afin de supporter le châtement du péché et de remplir les exigences de la loi de Dieu comme son substitut. Par ce fait, il est devenu le dernier Adam, un Esprit vivifiant (1 Cor. 15 :45). C'est à dire que Christ est devenu le dernier homme de la race humaine comme telle, et le premier Homme d'une nouvelle race céleste et éternelle. Pour Christ, cette Alliance est l'Alliance des œuvres dans laquelle il a tenu et accompli les engagements de la loi. En ce qui nous concerne, il s'agit du fondement éternel de l'Alliance de grâce du Nouvel Homme. N'en sont bénéficiaires que les élus seuls. Eux seuls obtiennent la rédemption et héritent la gloire que Christ a acquise pour les pécheurs disposés à la recevoir par l'Esprit de vérité.

### **b) L'Alliance de la Grâce**

De l'Alliance de la rédemption vient l'Alliance de la grâce, les deux étant désignées sous le nom de Nouvelle Alliance. Elle est une Alliance contractuelle entre deux partenaires. Dieu est le premier, Celui qui établit l'Alliance et en détermine la relation avec le second partenaire qui sont les pécheurs élus par et en Christ. On peut la considérer comme une fin en soi, en ce qu'elle est une Alliance ou une amitié réciproque réalisée au cours de l'histoire, grâce à l'opération du Saint-Esprit. Elle représente la condition dans laquelle les privilèges sont accordés pour des fins

spirituelles. Les promesses de Dieu sont accueillies par une foi vivante donnée aux élus par la Parole et l'Esprit, et les promesses de bénédictions pleinement accomplies. Ainsi conçue, cette Alliance est comme l'accord gracieux entre Dieu et le pécheur élu en Christ, dans lequel Dieu s'offre avec tous ses dons gracieux qui sont les fruits de son Saint-Esprit (Gal. 5 :22). Elle est considérée aussi comme un moyen pour parvenir à une fin bien précise, un accord purement légal en vue de la réalisation d'une fin spirituelle de la gloire de Dieu dans le Nouvel Homme. Aussi, elle est un accord purement légal dans lequel Dieu assure les bénédictions du salut à tous les élus qui ont reçu la foi.

Tout comme l'indique le sens du mot «Alliance», l'Alliance de la grâce est un mariage entre l'Époux et l'Épouse. Dans cette relation conjugale, l'Épouse ou l'élu reçoit le germe de la régénération de l'Époux qui est Christ, afin de naître de nouveau dans le Nouvel Homme. En ce sens, la régénération d'en haut (Jean 3 :3, 5) est le début ici-bas d'une nouvelle naissance qui sera réalisée pleinement lorsque les élus seront revêtus de leur nouveau corps (1 Cor. 15 :35-49). Le but final de l'Alliance comme mariage est dans le festin des Noces de l'Agneau, lorsque l'Époux et l'Épouse entreront dans la chambre nuptiale pour former l'unité de la gloire qui engendrera une nouvelle race céleste et éternelle dans la lumière de la majesté divine. Contrairement au mariage sous la loi, il n'y a pas de divorce possible sous le Mariage de Grâce, l'Époux surmonte toutes les faiblesses et les difficultés de l'Épouse ici-bas en la sanctifiant par sa Parole (Éph. 5 :25-27). Ceci est l'assurance inébranlable du salut sous l'Alliance de la grâce, car le corps de Christ n'est pas manchot. Tous ceux qui sont membres de son corps parviendront inévitablement à la gloire éternelle. Fruit et manifestation de la grâce de Dieu envers les pécheurs élus, l'Alliance de la grâce est

éternelle et inviolable. Dieu lui sera toujours fidèle, même si nous en nous égarons. Dieu ne permettra jamais qu'un élu s'égaré au point qu'il ne puisse revenir. Même il est tout à fait normal qu'un élu se trompe et qu'il tombe dans le dérèglement. Cela fait partie de la guerre entre la chair et l'Esprit dans laquelle nous recevons plusieurs blessures et perdons plusieurs combats. Mais la lumière de Dieu pénètre le plus profond de nos ténèbres pour nous relever et nous restaurer, car «là où le péché abondé, la grâce a surabondée» (Rom. 5 :20). Une des caractéristiques qu'on remarque le plus chez la femme, est qu'elle n'est jamais satisfaite. Quoique son mari fasse pour lui plaire, elle trouve toujours quelque chose à lui reprocher. Son attitude révèle son égoïsme et son orgueil qui engendrent toutes sortes de conflits dans le mariage. Ainsi en est-il des élus dans leur relation de grâce avec Christ. Nous avons à apprendre d'être satisfait en toutes choses dans la réalisation que toutes choses, bonnes ou mauvaises, «concourent au bien de ceux qui aiment Dieu», car Christ est Souverain sur notre vie et il dirige tous les événements et circonstances pour le bien de ses élus et pour la gloire de son nom (Rom. 8 :27; 1 Cor. 15 :19; Phil. 3 :7-14; 4 :6-14; Col. 3 :12-17, 23, 24).

L'Alliance de la grâce ne comprend qu'une partie des hommes. Aussi est-elle particulière et non universelle. La dispensation du Nouveau Testament est appelée «universelle» uniquement dans le sens que la Nouvelle Alliance n'inclut pas exclusivement les élus d'entre les Juifs. Elle est caractérisée encore par l'unité avec l'Ancienne, quoique sa forme d'administration ait changé. La promesse essentielle reste pourtant la même. L'Évangile de la Souveraineté de Dieu est le même, l'application de la foi la même, le Médiateur le même. Cette Alliance est à la fois conditionnelle et inconditionnelle. Conditionnelle parce qu'elle

dépend des mérites de Christ et qu'en bénéficier c'est vivre par la foi seule. Inconditionnelle, dans le sens qu'elle ne dépend nullement des mérites de l'homme ni de son choix. Elle est aussi testamentaire comme la disposition souveraine et libre de la part de Dieu. Elle est appelée «Testament» dans Hébr. 9 :16, 17 en le sens que c'est Dieu qui pourvoie, et que la dispensation du Nouveau Testament a été inaugurée par la mort de Christ, et qu'en elle Dieu donne ce qu'il ordonne. Elle est différente de l'Alliance des œuvres, en ce sens qu'elle possède un seul Médiateur (1 Tim. 2 :5). Non seulement dans le sens qu'il intervient entre Dieu et le pécheur élu et cherche à les réconcilier, mais aussi du fait que ce Médiateur est armé avec toute la puissance pour faire tout ce qui est nécessaire pour l'établissement actuel et réel de cette réconciliation. En tant que notre assurance spirituelle (Hébr. 7 :22), il assume notre culpabilité, paie le châtement éternel réservé pour nos péchés, accomplit la loi et nous dégage de ses obligations, ses ordonnances et ses rituels, et restaure la paix par sa Brillante Présence en nous.

## CHAPITRE 3

### LA JUSTIFICATION DANS L'EXPIATION

On ne peut parler d'Expiation sans parler de Justification. Dès qu'un pécheur élu repentant croit dans les promesses de la grâce qui lui sont faites dans l'Évangile de la Souveraineté de Dieu à cause de Christ, ou encore dès qu'il fait confiance à la satisfaction vicariale ou substitutive opérée par Christ pour les péchés des disposés par sa parfaite obéissance, il est justifié ou déclaré juste devant Dieu (Rom. 3 :23, 24). Il est déclaré juste, non à cause de sa foi mais à cause de l'objet de sa foi qui est la source de cette justification. En d'autres mots, la justification précède la foi et fait partie de l'Alliance de la grâce. C'est ce que l'on appelle la doctrine de «la Justification par la foi» (Rom. 3 :23, 24), c'est à dire l'application personnelle par la foi, qui est engendrée par la Parole et l'Esprit, ou la confiance certaine dans les mérites acquis par Christ pour ses élus dans sa mort expiatoire. Cette confiance personnelle en Christ doit s'étendre dans toutes les voies du chrétien pour diriger ses pas (Prov. 3 :5, 6). Elle est ce qu'on appelle «l'œuvre de la foi» (Jean 6 :28, 29; Jacq. 2 :14, 17, 18, 20, 24, 26), et elle implique de laisser Christ agir en nous à notre place, ce qui est la réalisation de la Souveraineté de Dieu dans notre vie de tous les jours. Elle confirme ainsi la Royauté de Christ qui règne présentement dans le cœur de ses élus, car il nous a rachetés et notre vie lui appartient.

Ainsi, nous appelons Justification cet acte légal de Dieu par lequel il déclare juste le pécheur élu sur la base de la justice du Seigneur Jésus-Christ. Elle n'est pas un acte ou un processus de renouvellement comme la régénération, la conversion ou la sanctification, et elle n'affecte pas la condition du pécheur élu mais son état. Elle est différente de la sanctification sur un certain nombre de points. Elle a lieu en dehors du

pécheur, dans le Tribunal de Dieu, et enlève la faute et la culpabilité du péché. C'est un acte de justice complet qui a lieu une fois pour toutes, alors que la sanctification est une œuvre en développement qui ôte la pollution du péché comme un processus qui dure tout au long de la vie. La justification comporte deux éléments :

### **Le pardon des péchés**

Sur la base de la justice de Jésus-Christ, le pardon offert s'applique au pécheur élu pour tous les péchés, passés, présents et futurs. Aussi, le pardon ne requiert pas de répétition (Psm. 103 :12; Ésaïe 44 :22; Rom. 5 :21; 8 :1, 32-34; Hébr. 10 :14). Ceci ne signifie pas que nous n'avons plus besoin de demander le pardon de nos offenses, car la conscience de la culpabilité demeure même si son principe est enlevé, créant un sentiment de séparation qui rend nécessaire la recherche répétée de l'assurance du pardon qui nous console (Psm. 27 :7; 32 :5; 51 :1; Matt. 6 :12; Jac. 5 :15; 1 Jean 1 :9).

### **L'adoption comme enfant de Dieu**

Par cet acte de justification, Dieu adopte les croyants élus en tant que ses enfants, les place dans une position qui leur donne tous les droits à l'héritage éternel (Rom. 8 :17; 1 Pierre 1 :4). Ainsi, la filiation légale des élus doit être distinguée de leur filiation morale au moyen de la régénération et de la sanctification. Les deux sont indiqués dans les textes suivant : Jean 1 :1, 12, 13; Gal. 4 :5, 6.

Le mot justification n'est pas toujours employé dans le même sens. Pour expliquer cela, il convient de dire qu'en un sens idéal, la justification de Christ est déjà mise sur le compte des élus dans le Conseil de la rédemption et, par conséquent, depuis l'éternité, car le Décret de Dieu

est éternel. Mais nous devons distinguer entre ce qui a été décrété dans le Conseil éternel qui est le Corps de Christ, de ce qui a été réalisé au cours de l'histoire. Nous avons de même, une raison de parler d'une justification par la résurrection de Christ. En un sens, on peut affirmer que la résurrection fut la justification du Seigneur Jésus et qu'en Lui, l'ensemble du Corps de Christ a été justifié. Mais ceci fut une transaction générale et objective qu'il convient de ne pas confondre avec la justification personnelle du pécheur, elle se réfère habituellement à l'application et à l'appropriation de la grâce justifiante de Dieu. La représentation habituelle est que nous sommes justifiés par la foi, ce qui implique que nous le sommes au moment même où nous recevons Christ par la foi qui nous est donnée par la Parole et par l'Esprit. La foi est alors appelée l'instrument ou l'organe d'appropriation de la justification. Par la foi, l'élue seul reçoit pour lui-même la justice de Christ sur des bases qui lui donnent l'assurance d'être justifié ou rendu droit devant Dieu. La foi justifie dans la mesure où elle prend possession de Christ (Rom. 4 :5; Gal. 2 :16). La justification pose les fondements d'une vie de relation intime avec le Seigneur Jésus-Christ, et cela est la plus grande assurance que nous pouvons avoir pour une vie de dévouement.

#### **- Justification négative et positive**

L'Écriture décrit l'acte de justification, négativement comme «le pardon des péchés» ou «la non-imputation des péchés» (Rom. 4 :6-8), et positivement comme «l'imputation de la foi à justice» (Rom. 4 :5; Gal. 3 :6; Rom. 4 :3). La justification subjective est ainsi l'acte par lequel Dieu abroge le décret de condamnation qui pèse sur le pécheur élu à cause de son péché, libère le réconcilié de sa culpabilité et lui attribue les mérites de Christ. Le pécheur élu, responsable de ses péchés et exposé au châtement, est déclaré juste devant Dieu en se confiant en Christ. Par

justification subjective, nous ne désignons pas un état moral de l'élus ou un changement moral dont il ferait l'expérience, mais un jugement de Dieu sur le disposé qui modifie leurs relations réciproques. Lorsque nous définissons la Justification par la Foi, sans les œuvres, mérites ou choix individuel, nous devons nous souvenir qu'elle n'est pas fondée sur la justification du monde entier, mais seulement sur la justification personnelle des élus opérée par la satisfaction vicariale de Christ, et offerte uniquement à ceux qui furent prédestinés en Christ avant la fondation du monde selon le bon plaisir de Dieu (Éph. 1 :4-7). L'Écriture enseigne expressément que le croyant élu est justifié par la foi seule, sans le secours des œuvres de la loi (Rom. 3 :28; 4 :5; Phil. 3 :9). Positivement, l'Écriture affirme cette vérité en attribuant directement la justification à la foi (Rom. 3 :21-25), et négativement en excluant de la justification toutes œuvres humaines, telle que l'obéissance aux principes de la loi ou l'hérésie de la justification par le choix personnel de croire. L'Écriture déclare, en effet, avec force que tous ceux qui cherchent à être justifiés par leurs œuvres ou par leur choix sont sous la malédiction (Gal. 3 :10). La doctrine de la Justification par la Foi, sans les œuvres de la loi, présuppose nécessairement ces trois points essentiels : 1) que Christ, par son sacrifice vicarial, a opéré la réconciliation des élus d'entre les Juifs et les Gentils seulement; 2) la grâce particulière ou limitée qui enseigne que Dieu a des élus dans tous genres d'hommes; 3) le salut par la grâce seule qui assure que le pécheur élu est sauvé sans œuvres antérieures, présentes ou ultérieures.

# **L'EXALTATION DE JÉSUS-CHRIST**

## **CHAPITRE 4**

### **LES ÉTATS DU CHRIST**

Ayant achevé sa mission terrestre, le Seigneur Jésus fut reçu dans la gloire de Dieu. Quarante jours après sa résurrection, ses apparitions cessèrent. Son ascension démontra que, comme Dieu, il avait ressuscité d'entre les morts. Elle fut ainsi une confirmation de ce point essentiel de notre foi, sans lequel il est impossible de recevoir le salut. Après sa résurrection corporelle, Jésus était vivant et ses apparitions n'avaient aucune parenté avec certaines expériences spirites prétendant communiquer avec l'au-delà. Jésus avait prédit son retour dans la gloire à ses disciples : «JE SUIS issu du Père et je suis venu dans le monde, maintenant je quitte le monde, et je vais auprès du Père» (Jean 16 :28). Il est vrai homme et vrai Dieu. Selon sa nature humaine de Fils, telle qu'elle fut avant sa résurrection, il n'est plus sur terre, mais selon sa nature divine de Père, sa majesté, sa grâce et son Esprit, il ne s'éloigne jamais de nous. Il s'agit d'une présence véritablement réelle, perçue uniquement par les yeux de la foi. Réelle ne veut pourtant pas dire corporelle, mais présence spirituelle. C'est en notre nom que le Seigneur Jésus est entré dans le ciel au-delà du voile de la conscience charnelle de la même manière qu'il s'était incarné, c'est à dire miraculeusement. Il rend ainsi possible notre propre entrée et nous assure que la porte auparavant fermée par nos péchés nous est à présent accessible. Sa présence sur le trône de Dieu nous donne la certitude que notre propre corps a ses racines dans le ciel. L'assurance de notre salut est ainsi garantie et nous parviendrons avec Lui à notre destination ultime, car Il est en nous et nous sommes en Lui pour l'éternité.

Les faits contenus dans l'Évangile sont connus de tous, particulièrement des élus. Ils affirment que le Seigneur Jésus apparut vivant uniquement à ses disciples, apparaissant et disparaissant mystérieusement, et non toujours reconnaissable ni par le visage, ni par le timbre de sa voix. Jésus possédait donc un «corps glorifié» qui portait cependant les marques de son corps terrestre. En d'autres mots, le Seigneur Jésus passa de sa condition sous la loi à l'état d'exaltation après avoir payé pleinement la rançon du péché et mérité la justice et la vie éternelle pour ses élus, et fut couronné d'honneur et de gloire. Les grands faits de la foi chrétienne, les événements capitaux de la vie de Jésus-Christ s'appellent aussi «les États du Christ» ou «les Conditions», de manière interchangeable. Le terme «état» désigne plus particulièrement son rapport avec la loi. Durant son état d'humiliation, il s'est soumis à la loi. Dans son exaltation, il est Seigneur, aussi, il se place au-dessus de la loi. Ces deux états sont accompagnés par des conditions correspondantes de sa vie. Ce sont de celles-ci que nous parlerons à présent.

### **- L'État d'humiliation**

Dans l'ordre des conditions, l'humiliation précède l'exaltation. C'est à dire qu'il n'y a pas d'exaltation sans humiliation, tout comme il n'y a point de gloire sans renoncement. Ce principe est fondamental non seulement dans la vie du chrétien, mais aussi dans l'essence de l'Être de Dieu. Le renoncement est un sacrifice, et comme tel il est relié au mot «AGAPAÔ» qui signifie «l'amour de Dieu». Nous comprenons ainsi que l'amour de Dieu est un amour sacrificiel et non un sentiment changeant qui englobe la tendresse et l'attirance entre deux personnes. Cet amour n'est point basé sur les sensations ou les impressions reliées aux émotions comme l'amour humain, mais sur l'humiliation ou l'abaissement

de l'être qui est le renoncement de soi. Le renoncement est le principe même de la vie sans lequel il n'y a aucune existence possible. Le fait que Dieu est amour, nous indique qu'il renonce éternellement à Lui-même à l'intérieur de Lui-même, et qu'il se retrouve Lui-même à travers son propre renoncement. Pour utiliser un style imagé, nous pouvons dire que le renoncement est la roue de la vie dans laquelle elle se perpétue à l'infini. Aucun enseignement n'est plus vital que le renoncement ou l'abaissement de l'être, il est la base centrale de l'enseignement du Seigneur Jésus : «Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même...» (Matt. 16 :24). Pour être plus précis, le renoncement est l'apogée de l'humilité, le point le plus haut de l'indignation duquel on se désiste de nos droits. En d'autres mots, l'abaissement de l'être est accompli ou perfectionné dans l'abandon total de soi. C'est à ce point de réduction de l'être que nous sommes élevés ou exaltés pour retrouver la vie. Il est absolument essentiel pour chaque chrétien d'y parvenir, car sans l'abandon total de notre être à Christ, il est impossible de nous retrouver à son image et d'être élevé dans la gloire éternelle. Ainsi dit le Seigneur Jésus : «Car quiconque s'élèvera, sera abaissé; et quiconque s'abaissera, sera élevé» (Matt. 23 :12).

Or, l'état d'humiliation consiste dans l'abandon par Christ de la majesté divine qui était la sienne en tant que Dieu Tout-Puissant, Créateur et Roi de l'univers (Phil. 2 :3-9). Il a assumé une forme de nature humaine tel un serviteur. Lui, le Législateur, s'est soumis aux exigences de la loi et à ses malédictions pour nous. Dans l'exaltation de sa nature humaine, le Seigneur Jésus passa sous la loi dans son aspect fédéral et pénal, et conséquemment sous le fardeau de la loi comme condition de l'Alliance des œuvres. Il échangea la relation pénale pour une de droiture, et comme Médiateur il entra en possession des bénédictions du salut qu'il

mérita pour ses élus. Ce fut sur cette condition que la malédiction du péché fut enlevé. Son exaltation est en même temps sa glorification.

L'état d'humiliation de Christ est composé de plusieurs étapes dont les deux principales sont sa naissance surnaturelle, sa mort et son ensevelissement. Pour assurer à la fois sa pleine divinité et sa pleine humanité, il était indispensable que le Seigneur Jésus-Christ fût conçu du Saint-Esprit et qu'il naquît de la vierge Marie (Matt. 1 :18-25; Luc 1 :35 à 2 :1-7). Les récits de la nativité ne sont pas de pieuses légendes, mais des faits rapportés avec exactitude (Luc 1 :3). Il nous faut donc repousser les arguments d'invéraisemblances à leur égard. Christ, le Dieu vivant et Père éternel, devint réellement semblable à nous en naissant de la vierge Marie, se révélant à nous comme Fils de Dieu (Ésaïe 7 :14; 9 :5). Durant toute sa vie il a souffert les faiblesses de notre nature humaine, mais sans péché, il a été tenté comme nous en toutes choses, mais il n'a jamais succombé à la tentation (Héb. 2 :14-18; 4 :15). On aurait pensé que sa mort était la dernière étape de ses souffrances. N'a-t-il pas crié sur la croix : «Tout est accompli» ? Mais son ensevelissement fait aussi partie de son état d'humiliation et dont il fut conscient en tant que Fils de Dieu, tout comme Jonas était conscient d'être dans le ventre du poisson. Quand l'homme retourne à la poussière de la terre, il sait qu'il subit le châtement prononcé sur lui (Gen. 3 :19). Que le séjour du Seigneur Jésus-Christ dans la tombe fut une autre étape de son humiliation est déjà clairement attestée par les passages suivant : Psm. 16 :10; Actes 2 :27, 31; 13 :34, 35. Ce séjour, qui n'a rien avec la formule chimérique du Credo «Il est descendu aux enfers», nous a libéré des terreurs de la tombe.

## CHAPITRE 5

### L'EXALTATION DANS LA RÉSURRECTION

Celle-ci n'a pas consisté simplement en la réunion de son corps et de son âme, mais spécialement dans le fait que sa nature humaine, corps et âme, fut restaurée dans sa pureté et sa beauté originelle, et fut même élevée à une position supérieure comme le Nouvel Homme, Chef d'une nouvelle race éternelle et céleste recrée à son image. Se distinguant de tous ceux qui, avant Lui, avaient été ressuscités, il est sorti vivant de la tombe avec un corps transformé. Pour cette même raison, il est appelé «le premier fruit des morts» (1 Cor. 15 :20; Col. 1 :18; Apoc. 1 :5). De l'analogie des changements qui, selon l'Écriture, se produiront dans le corps des élus à la résurrection générale, nous pouvons obtenir quelques indices de la transformation qui s'est produite en Christ lors de sa résurrection. L'apôtre Paul nous dit dans 1 Cor. 15 :42-44 que le nouveau corps des élus sera incorruptible, incapable de défaillance et de décomposition, c'est à dire qu'il resplendira de la lumière céleste. Il sera puissant, rempli d'une nouvelle énergie et possiblement de nouvelles facultés. Comme notre corps présent a cinq portes ou sens, il semblerait que les douze portes de la Nouvelle Jérusalem correspondraient à douze sens du nouveau corps glorieux (Apoc. 21 :12, 13). Il sera spirituel, ce qui ne veut pas dire qu'il sera immatériel ou éthéré, mais adapté à l'Esprit comme un instrument parfait. C'est à dire qu'il est fort possible qu'il ne coule aucun sang dans les veines de ce nouveau corps, mais seulement l'Esprit du Dieu vivant. Dans les récits de l'Évangile nous voyons que le nouveau corps de Jésus avait subi des changements radicaux. Il ne put être reconnu aisément, et put apparaître et disparaître d'une manière surprenante, les murs d'une maison ne furent même pas pour lui des obstacles à franchir. Néanmoins, son nouveau corps était un corps matériel et réel (Luc 24 :39). Ceci n'entre

pas en conflit avec 1 Cor. 15 :50, car «la chair et le sang» sont des descriptions de la nature humaine mortelle et corruptible dans ce monde présent. Christ avait une nouvelle chair incorruptible et l'Esprit de Dieu coulait dans ses veines. En d'autres mots, dans ce nouveau corps l'Esprit domine sur la matière, et non la matière sur l'esprit comme c'est notre cas présentement. Le nouveau corps n'est plus esclave de la matière ni du temps, il en est le maître et peut se déplacer comme il lui semble bon. Il n'est donc plus limité à une forme stricte d'apparence, mais prend la forme qui lui convient. Or, les changements qui prennent place dans les élus ne sont pas seulement corporels, mais aussi spirituels. Similairement, il eut des changements en Christ, non de nature religieuse ou éthique, mais il fut imparté de nouvelles qualités parfaitement adaptées à son environnement céleste. Par sa résurrection, il devint «l'Esprit vivifiant» (1 Cor. 15 :45).

Une des grandes objections contre la doctrine d'une résurrection physique, est qu'après la mort le corps se désintègre en différentes particules qui rejoignent les éléments d'autres corps décomposés, végétale, animal, et humain. Ainsi il serait impossible de restaurer toutes ces particules à leur corps approprié comme il était auparavant. Il fut demandé, «Qu'est-il arrivé aux atomes de carbone, d'oxygène, de nitrogène, d'hydrogène et des autres éléments qui composèrent le corps terrestre de Jésus ? Il faut admettre que la résurrection défie toutes explications, car elle est un miracle. Il faut comprendre aussi que toute la structure atomique et moléculaire de l'univers est dans sa source même une forme d'énergie vibratoire, et que cette énergie qui forme toutes choses est nulle autre que la Parole de Dieu qui est le retentissement de sa gloire dans différentes formes d'expressions. Dieu l'a dit, et il fut fait comme il l'a dit; il prononça toutes choses en existences. Mais en même

temps, nous devons considérer que l'identité du corps ressuscité ne demande pas qu'il soit composé exactement des mêmes particules que celles du corps dans le tombeau. La composition de notre corps est en changement continu mais retient toujours son identité. L'argument de Paul dans 1 Cor. 15 :35-38 semble l'indiquer. Il est important de remarquer que l'objection fondamentale à la résurrection réside plutôt dans son caractère surnaturel. Ce n'est pas le manque d'évidence qui empêche son acceptation, mais la supposition que les miracles n'existent point. Même la science moderne ne peut déclarer avec certitude que des miracles ne se produisent point. Le conflit se trouve donc au niveau de la foi, et les attaques proviennent surtout des réprochés et des apostasiés pour qui Christ n'est qu'un simple homme et non Dieu manifesté dans la chair.

#### **- L'importance de la résurrection**

Quelle est l'importance de croire en une résurrection corporelle par rapport à une résurrection idéale ? Pour la théologie libérale moderne la résurrection de Jésus, sauf dans un sens spirituel, n'a aucune importance pour la foi chrétienne. La croyance dans une résurrection corporelle n'est pas essentielle pour les libéraux, et peut être mise de côté sans que cela dérange la religion chrétienne telle qu'ils la conçoivent. Mais contrairement, la foi dans une résurrection corporelle détient une importance doctrinale capitale. Nous ne pouvons dénier la résurrection corporelle du Seigneur Jésus-Christ sans contester la véracité des auteurs de l'Écriture, car ils la présentent comme un fait. En plus, cela serait une attaque contre la véracité de l'écriture. La foi chrétienne et la résurrection corporelle du Seigneur Jésus-Christ sont intimement liées. La première ne peut s'expliquer en dehors de la seconde. La seconde ne pourrait manquer de produire la première. Nier

la résurrection corporelle du Seigneur Jésus-Christ revient à nier l'existence de l'édifice chrétien tout entier. La résurrection de Christ est liée à notre salut éternel. Notre affranchissement du joug du péché et notre réconciliation avec Dieu en dépendent. Autrement, que nous importerait, en effet, que le corps d'un homme déposé dans un tombeau il y a environs vingt siècles y fut resté ou non ? Que nous importerait, en effet, qu'il fut retourné à la poussière et que, selon les lois de la nature, il fut anéanti dans la putréfaction ? La résurrection corporelle de notre Seigneur Jésus-Christ est la preuve de sa divinité, elle est aussi la garantie de notre immortalité et de notre éternité. C'est là l'assurance inébranlable de notre salut, de l'unique salut possible pour tous les élus venant en ce monde.

## CHAPITRE 6

### L'EXALTATION DANS L'ASCENSION

En remontant au ciel, Jésus a retrouvé «la gloire qu'il avait auprès du Père avant que le monde fût» (Jean 17 :5). Il ne faut pas voir ici une distinction de personnes entre le Fils et le Père, car le Père réside dans le Fils, et le Fils est l'enveloppe visible du Père invisible (Ésaïe 9 :5; Jean 1 :18; 14 :7-9; Col. 1 :15; Hébr. 1 :3); mais que Jésus retourna à la gloire qu'il avait comme Père d'éternité avec cette distinction, qu'il amena avec Lui sa nature humaine glorifiée lors de sa résurrection. La Bible, Parole du Dieu vivant, ne témoigne nul part d'une trinité spéculative composée de trois personnes distinctes dans la divinité. L'Écriture ne contient aucun passage qui dit spécifiquement qu'il y a trois personnes en Dieu. Si tel serait le cas, le fait que «Dieu fut manifesté dans la chair» (1 Tim. 3 :16) signifierait que les trois personnes s'incarnèrent distinctivement. Or, il n'y a qu'un seul Dieu et qu'une seule Personne en Dieu, à savoir le Seigneur Jésus-Christ, qui dans son état d'humiliation s'est abaissé en prenant la forme d'un serviteur (Phil. 2 :5-8). C'est à dire que le Seigneur Jésus, étant l'Esprit éternel, s'est enveloppé d'un corps de chair et se révéla au monde comme Fils de Dieu. En d'autres mots, l'Esprit qui est dans le Fils est le Père, ce qui nous indique les deux natures de Christ, sa nature humaine et sa nature divine. Non pas que le Fils n'existait pas comme Fils de toute éternité, car la désignation de Fils est reliée intrinsèquement à celle de Père et de Saint-Esprit. En d'autres mots, Jésus était Fils de Dieu avant même son incarnation du fait que Dieu est un éternel renoncement. Un seul Dieu, un seul Père, un seul Seigneur (Éph. 4 :4-6), bref, une seule Personne. Dieu est une seule Personne tout comme un homme est le fils de son père, le père de son fils, et le conseiller de sa famille, mais une seule personne qui a trois existences en une seule.

Deux récits de l'ascension nous sont rapportés dans l'Écriture : Luc 24 :50-53; Actes 1 :6-11; Paul s'y réfère dans Éph. 4 :8-10; 1 Tim. 3 :16; Hébr. 1 :3, en soulignant la signification dans Hébr. 4 :14; 6 :20; 9 :24. L'ascension inclut une glorification complémentaire de la nature humaine de Christ, qui est le changement de condition par laquelle elle passe dans la pleine jouissance des attributs divins et devient omniprésente. Dans cet état d'exaltation, Christ pénètre au-delà du voile de la conscience charnelle dans le sanctuaire intérieur par les mérites de son sacrifice, et il inaugure son œuvre d'intercession par l'assimilation de ses deux natures qui forme le Nouvel Homme. Il nous prépare ainsi une place. Avec Lui, nous sommes déjà dans les lieux célestes du fait que nous sommes en Lui et qu'il est en nous pour l'éternité.

#### **- La signification de l'ascension**

A l'inverse de la résurrection, l'ascension de Christ s'est déroulée devant des témoins (Actes 1 :9-14). Mais, qu'ont vus les témoins exactement ? Faut-il comprendre par l'ascension la montée physique et locale de Christ dans le firmament, jusqu'à ce qu'il soit dérobé aux yeux des disciples par les nuages dans le ciel ? Et si oui, comment haut était donc monté ? Aurait-il traversé notre atmosphère pour pénétrer dans l'espace sidérale et se rendre sur quelque planète inconnue qui se nomme le ciel ? Ou bien, comme quelques-uns le pensent, aurait-il embarqué à bord d'un vaisseau spatial caché dans les nuages ? Que Christ soit monté physiquement dans le ciel jusqu'aux dessus des nuages, ne peut être considéré sérieusement, et encore moins qu'il soit monté à bord d'un vaisseau spatial selon la théologie de la science fiction. Ce n'est pas qu'il fut impossible à Christ de s'élever physiquement dans les airs, car il a marché sur les eaux et les forces de la nature sont à son entière disposition. Mais il faut se garder de tomber dans les anciennes

représentations imagées et naïves qui nous montrent un monde à trois étages : le ciel en haut, la terre au milieu, l'enfer en bas. L'importance est plutôt dans la question : «Que dit la Bible au sujet de l'ascension, ou quelle est sa signification réelle ? Le premier indice que nous avons est celui de la nuée. Il ne s'agit pas ici des nuages qui flottent tout doucement dans le ciel un beau jour d'été, mais des nuées de la gloire qui couvrent la présence de Dieu. Ici nous avons une expression typiquement biblique qui désigne la présence de Dieu, non dans un endroit précis mais dans sa majesté et sa magnificence. La nuée, selon l'Ancien Testament, précédait les Israélites en marche vers la terre promise, et à son ascension Jésus nous ouvrit le chemin vers le royaume de la gloire. La nuée venait camper autour du peuple dans le désert, et par son ascension Jésus vient habiter le cœur de ses élus dans le désert de ce monde. La nuée était le symbole de la sainteté divine et de sa perfection, et par la présence de l'Esprit de Christ en nous, nous sommes saints et rendus parfaits aux yeux de Dieu. «Nuée brillante, claire et glorieuse», aucune créature ne pouvait l'approcher ou la regarder sans danger de mort, mais en Christ nous participons à sa gloire et nous serons transformés en son image. L'Écriture indique clairement que la nuée est reliée à la gloire de l'Éternel qui remplit sa maison (1 Rois 8 :10, 11), et nous savons que Christ est Lui-même le Temple du Dieu vivant (Jean 2 :17-21). Dans le Hébreu, le mot «nuée» ou «ÂNÂN» signifie aussi «couvrir, envelopper, voiler, combler, garantir, et justifier», nous indiquant que par l'ascension de Christ nous sommes couverts ou enveloppés de tous les garanties de la justification de Christ. Dans le Grec, le mot «nuée» est «NÉPHÉLÉ» et signifie «nuageux, brouillard, obscurité, nébuleux, vapeur, vaporeux, et diffus». Cela nous indique que le mot «nuée» porte la notion d'une transparence, d'un corps physique qui se laisse aisément traverser par la lumière,

permettant de distinguer nettement les objets ou ce qui se trouve derrière sa densité diffuse et nébuleuse. Telle fut ainsi l'ascension du Seigneur Jésus-Christ. C'est à dire que les disciples qui furent témoins de l'ascension furent donné de voir pour un instant au-delà du voile de la conscience charnelle, la cité céleste qui était derrière cette transparence du corps glorifié de Christ (Héb. 12 :22-24), et ils virent le Seigneur Jésus s'assire sur le trône de Dieu avec ce nouveau corps transformé, entouré de toute sa gloire, de tous les saints et de tous les anges qui l'adorèrent. Sans aucun doute, ils furent émerveillés et saisis d'étonnement devant une telle splendeur, au point que deux hommes vêtus en blanc, des citoyens de la cité de Dieu, durent les avertir «d'arrêter de regarder au ciel» (Actes 1 :11). La raison de cet avertissement est évidente en ce que plus nous regardons Christ sur son trône et que nous nous voyons en Lui, plus cela devient réel et moins notre monde matériel le devient. Si nous traverserions le seuil de la porte pour aller au-devant de cette gloire, il serait impossible de revenir en notre monde, en fait nous ne voudrions même pas y revenir car là est notre maison, notre demeure éternelle où se trouve toute la famille de Dieu qui est la nôtre. Bref, l'ascension du Seigneur Jésus consiste en ce qu'il déchira le voile matériel du temps et de l'espace et pénétra dans l'éternité avec son corps glorifié. Jamais une telle chose ne s'était produite depuis le début des temps, aucun homme n'a jamais pénétré au-delà du voile de la conscience de l'existence charnelle depuis la chute, et cela à cause du péché qui a pollué la nature humaine. Mais pour nous, nous pénétrons par le sang de Jésus au-dedans du voile, et nous retenons avec assurance cette espérance par laquelle nous entrons dans les lieux saints de sa Présence glorieuse (Héb. 6 :18-20; 10 :18-22).

Le deuxième indice est le verbe «élevé» qui, comme nous savons, a porté à la confusion plusieurs qui interprètent ces passages d'un littéralisme exagéré. Selon eux, le ciel serait une place tout comme la terre, et l'ascension de Christ consisterait dans une transition locale d'une place à une autre. Mais le ciel n'est pas une place locale, il est une condition ou un état d'être spirituel qui n'a aucun rapport avec les lois de mesure des distances entre un point et l'autre. En fait, le mot «ciel» signifie «le très-haut, le sublime, l'ultime, le supérieur», tous des qualités d'être qui se rapportent à Dieu même. Pour être plus précis, le ciel c'est Dieu même. L'ascension de Christ dans le ciel ne se mesure donc pas en distance, mais en intimité d'un rapprochement qui l'accueille dans la gloire. Le sens du verbe «élevé» porte donc la signification de «se remonter, se hausser, se magnifier, se glorifier», c'est à dire de «s'exalter». L'ascension de Christ n'est donc pas une transition locale, mais un changement de condition dans laquelle sa nature humaine entra dans l'exercice des perfections divines de tous les attributs de Dieu. Il ne faut donc pas considéré le ciel comme un espace créé dans lequel est enclose la nature humaine de Christ de telle manière que, selon sa nature humaine il n'est présent dans un autre endroit que le lieu céleste qui l'enferme. Il faut se garder aussi de l'erreur magistrale qui consiste à dire qu'à cause que Christ n'est pas enfermé dans un endroit, qu'il est présent d'une manière spirituelle dans les éléments de la Cène ou Repas du Seigneur. Le fait que la nature humaine de Christ fut associée intrinsèquement à sa nature divine, et qu'il est maintenant omniprésent par cette union des deux natures, ne doit pas nous porter à la superstition commune que Christ serait présent dans l'eau du Baptême ou dans le pain et le vin de la Cène, mais doit nous réjouir par le fait qu'il vient habiter en nous par son Saint-Esprit, et cela par le moyen de la foi. Christ n'est point venu habiter des éléments naturels, mais le cœur de

ses élus. Ni devons-nous regarder les éléments de ces rituels comme des symboles, car ce qui est symbolique a été remplacé par la présence réelle de Christ en nous, l'espérance de la gloire. Ceux qui désirent s'attacher à l'animisme des éléments ou aux déviations de leur symbolisme, risquent de tomber dans l'idolâtrie et dans les superstitions qui les éloigneront de Christ pour l'éternité.

## CHAPITRE 7

### L'EXALTATION À LA DROITE DE DIEU

L'accession de Christ à la droite de Dieu ne signifie point que le Seigneur Jésus s'est assis littéralement à la droite d'une personne divine, car Il est Lui-même le Dieu Tout-Puissant et Éternel. L'expression «la droite de Dieu» signifie la Toute-Puissance de Dieu qui fut attribuée à sa nature humaine glorifiée. Elle implique la fusion des deux natures en une seule qui forme le Nouvel Homme, et de ce fait elle désigne la Royauté de Christ, désignation qui correspond à la «Souveraineté de Dieu». L'accession de Christ à la droite de Dieu est son emploi plein et incessant de la majesté divine communiquée à sa nature humaine qui lui attribue la souveraineté absolue du gouvernement glorieux dans les royaumes de la puissance, de la grâce et de la gloire (1 Cor. 15 :25-27; Psm. 110 :1; Hébr. 2 :7, 8). La droite de Dieu est donc un style imagé de l'exaltation réelle de Christ, selon sa nature humaine, à la seigneurie et à la souveraine domination sur toutes choses (Éph. 1 :20-23; 4 :10; 1 Pierre 3 :22; Actes 3 :21). Plus précisément, l'exaltation de Christ est la révélation de la seule et unique Personne en Dieu, la Tête du corps nouveau dans lequel les élus sont tous membres pour former la nouvelle race céleste et éternelle du Nouvel Homme. L'accession de Christ peut être ainsi définie dans tous ses aspects, comme «le plus haut degré de gloire selon lequel Christ, selon sa nature humaine glorifiée, a été placé sur le trône de la majesté divine où il gouverne présentement avec puissance et par sa Présence immédiate, toutes les choses qui sont dans le règne de la puissance, particulièrement en ce qui concerne la grâce du salut réservée uniquement à ses élus et leur glorification avec Lui, le tout pour l'honneur de son nom et pour la consolation et le bien-être de son peuple dont il est le Roi».

## **- La Royauté de Jésus-Christ**

L'office royal du Seigneur Jésus-Christ est décrit dans tous les passages où il est dit que, dans le temps, la domination universelle lui a été communiquée (Éph. 1 :20-23; Matt. 11 :27; 28 :18; Psm. 2 :6, 8; 8 :6; 1 Cor. 15 :27). Le caractère universel de la Seigneurie de Christ est clairement affirmé dans l'Écriture : elle enseigne en effet que la domination du Fils de l'Homme s'étend à toutes les nations et à tous les peuples (Dan. 7 :13, 14), à toutes choses qui sont sur la terre, dans les airs et dans la mer (Psm. 8 :6-8), et même à ses ennemis (Psm. 110 :2). Bref, rien n'est exclus du règne glorieux du Seigneur Jésus-Christ, il est Maître sur toutes choses, sur les circonstances et les évènements, sur les pensées des hommes et sur toutes leurs voies. Même dans son état d'humiliation le Seigneur Jésus-Christ était vrai Roi, possédant et exerçant la puissance divine, non seulement essentiellement selon sa nature divine, mais aussi selon sa nature humaine par voie de communication des attributs de Dieu. Dès son incarnation, l'Écriture lui attribue le gouvernement (Ésaïe 9 :6), la royauté (Jean 18 :37), et la puissance divine (Matt. 28 :18) à un degré absolu, car il est Dieu Lui-même manifesté dans la chair. Mais, jusqu'à son exaltation à la droite de Dieu, le Seigneur Jésus n'a pas exercé pleinement et constamment la domination divine communiquée à sa nature humaine (Éph. 1 :20-23; Phil. 2 :9-11), car le but de sa mission était autre. En réalité, depuis son exaltation, la domination du Seigneur Jésus est unique, bien qu'elle s'exerce dans des sphères différentes, selon les caractères divers de ceux qui sont gouvernés. C'est ainsi qu'il règne sur les incroyants, les anges, les apostats, les réprouvés, sur les animaux et les éléments de la nature, au moyen de son pouvoir omnipotent (Psm. 2 :9; 45 :5; 8 :6-8; 97 :7-10; 1 Tim. 6 :14-16; Apoc. 17 :14). D'une façon générale, toutes les

créatures appartiennent au Royaume de sa puissance, c'est à dire, au Royaume de la Souveraineté de Dieu.

Il ne faut pas confondre le règne de la puissance de Christ à l'institution du gouvernement civil, car ce dernier, étant avide de pouvoir et de richesse, doit être soumis dans toutes ses voies à Celui qui est Souverain sur toutes choses. Les dirigeants des nations sont particulièrement visés par la condamnation de Dieu, car dans leur orgueil de gouverner ils écrasent le peuple de Dieu et exploitent ses élus. Mais le Seigneur ne porte point vainement l'épée, et il rendra justice à ses enfants en punissant ceux des dirigeants qui font le mal et qui refusent de Lui être soumis (Rom. 13 :4, 5). Christ est Maître absolu sur le règne de la puissance et sur le règne de la grâce. C'est le même Seigneur qui gouverne toutes choses pour sa gloire (Éph. 1 :20-23), selon le même pouvoir tout-puissant (Éph. 1 :19; 1 Pierre 1 :5), en maintenant le monde présent à cause de ses élus (Matt. 24 :22; 2 Pierre 3 :9), et en protégeant les membres de son corps contre les attaques infernales, contre les puissances et les seigneurs de ce monde, les gouverneurs des ténèbres de ce siècle et les malices spirituelles qui les dominent (Matt. 16 :18; Éph. 6 :12).

Tous ceux qui ont été donné de Dieu la foi et de recevoir l'Évangile de la Réconciliation (1 Cor. 15 :1; Actes 13 :48; Phil. 1 :29), qui est l'Évangile de la Souveraineté de Dieu ou de la Royauté de Christ, le Seigneur Jésus les dirige par sa grâce, par le moyen de sa Parole révélée par son Esprit qui habite en eux. Ceux-là seuls appartiennent au Royaume de la grâce, c'est à dire ceux qui ont été justifiés par la foi et qui sont véritablement membres de son corps sur la terre. En d'autres mots, seulement les élus qui ont été prédestinés au salut avant la fondation du

monde selon le bon plaisir de Dieu, et pour qui uniquement Christ est mort sur la croix pour leurs péchés., seront sauvés dans le Royaume de la grâce et de la gloire. Tandis que tous les incroyants, les apostats et les réprouvés qui sont tous des enfants de la rébellion et du raisonnement charnel maléfique, récolteront le salaire qui leur est dû selon la prédestination à la réprobation. Mais quoique ces derniers ne reconnaissent point la Royauté de Christ, il en advient que le Seigneur demeure Maître sur leur vie, non pour leur salut mais pour leur perdition dans les peines éternelles d'un enfer réel. L'Écriture nous indique clairement que Dieu fait tomber sa pluie sur les bons comme sur les méchants en ce monde, c'est à dire que la providence de Dieu s'étend aux élus comme aux réprouvés, et quoique ces derniers semblent être plus souvent les réceptacles de ses bontés naturelles en ce monde, les élus seuls sont les réceptacles de la vie éternelle et de la gloire à venir, car leur Royaume n'est point de ce monde malgré qu'ils soient dans le monde temporairement. Tous les vrais croyants qui, dans cette vie, ont été soumis à Christ dans son Royaume de grâce, seront éternellement les siens dans son Royaume de la gloire qui est l'achèvement dans la perfection de son Royaume de grâce (Actes 7 :55, 56; 1 Pierre 5 :4; 1 Jean 3 :2). Montrer les inestimables bénédictions du Royaume de la grâce du Seigneur Jésus-Christ et la béatitude ineffable de son Royaume de gloire, tel est le vrai ministère de la prédication chrétienne dont le but n'est pas seulement de rendre les pécheurs élus participants à la vie éternelle, mais aussi de les remplir d'une ardente attente de la Cité Céleste (1 Cor. 1 :7; Rom. 8 :23; Tite 2 :13; Phil. 3 :20; Hébr. 12 :18-24).

Quoique l'explication du Royaume de Christ donne l'impression d'un triple Royaume, celui de la puissance, de la grâce, et de la gloire; il

n'existe qu'un seul Royaume. Le Royaume de la grâce doit être distingué non seulement du Royaume de la puissance, mais aussi de celui de la gloire, comme le fait l'Écriture (1 Jean 3 :2; Rom. 8 :24, 25), bien que, formellement, celui de la grâce et celui de la gloire ne puissent être séparés (Jean 5 :24; 3 :36; Col. 3 :2-4; Gal. 4 :26). Ils concordent en ceci qu'ils ont le même Seigneur et qu'ils disposent des mêmes bénédictions de la grâce divine, mais ils diffèrent quant au mode de perception des choses divines. En effet, si dans le Royaume de la grâce toute connaissance de Dieu est médiate, c'est à dire qu'elle est reçue que par la foi en la Parole (Jean 8 :31, 32), dans le Royaume de la gloire elle est directe, c'est à dire qu'elle est le fruit de la vision béatifique (1 Cor. 13 :12) ou la condition extatique des saints et des élus.

La doctrine de la Royauté de Christ est un enseignement essentiel de l'Écriture pour la foi chrétienne authentique. Le Royaume de Christ est présent en ce monde depuis sa mort, sa résurrection et son ascension. Christ règne dans le cœur de ses élus présentement, et de ce fait le Royaume demeure invisible puisqu'il est intérieur (Luc 17 :20, 21; 1 Pierre 2 :5). Mais en dépit de l'opposition des faux docteurs et des faux prophètes, et même s'il semble que l'esprit du malin gouverne ce monde et non Dieu, le Royaume de la grâce existera sur la terre jusqu'à la fin des temps (Matt. 28 :20). Le Royaume de la gloire, qui sera révélé au temps marqué par le Seigneur, fait toujours l'objet de la grande espérance du chrétien (1 Jean 3 :2; Rom. 5 :2; 8 :24, 25). Ainsi vient l'importance d'écarter les fausses doctrines sur le Royaume de Christ qui, de nos jours, sont en grand nombre au sein d'un christianisme nominal et illégitime. Soulignons les erreurs de tous les Chiliastes ou Millénaires, Prémillénaristes, Postmillénaristes, qui enseignent l'établissement par le Seigneur Jésus d'une domination qui n'est ni le

Royaume de la grâce ni celui de la gloire, mais une caricature des deux, savoir un règne d'une durée de mille ans qui doit ou précéder ou suivre son second avènement. Pour les Dispensationnalistes, la branche la plus dangereuse du Prémillénarisme, Jésus reviendrait en Israël, il descendrait des cieux sur le mont des Oliviers, et règnerait sur le monde entier à partir de Jérusalem où le temple serait reconstruit. A la fin du mille ans, Satan serait relâché de sa prison, une guerre apocalyptique se déclencherait, le monde serait détruit, puis viendrait le jugement dernier suivi du Royaume éternel. Nous retrouvons parmi les mythomanes qui maintiennent cette position que la nation d'Israël serait encore le peuple de Dieu, ce qui signifie que Dieu aurait deux peuples, contrairement à ce que dit l'Écriture dans Éph. 2 :13-16. Remplie de bizarreries de toutes sortes, cette position enseigne même trois résurrections des morts, une qui est spirituelle et qui correspond à la nouvelle naissance, une résurrection des justes à un enlèvement fantaisiste de l'Église, et une dernière à la fin du mille ans. Certains de ces zouaves y en voient même quatre. Il est impératif de rejeter cette fiction du Millénarisme parce que, contrairement à l'Écriture, elle transforme le règne spirituel du Seigneur Jésus-Christ en un règne visible et terrestre, et oriente l'espérance des chrétiens non pas vers la gloire parfaite des cieux (1 Cor. 1 :7; Phil. 3 :20, 21; Jean 17 :24), mais vers une gloire terrestre future que l'Écriture répudie (Matt. 24 :1-42). Ainsi, ceux qui recherchent un royaume terrestre, donnent l'évidence qu'ils n'appartiennent point au Royaume Céleste. Mais la pire subversion de la Royauté de Christ se trouve parmi les partisans de la doctrine de la justification par les œuvres, surnommée aussi la justification par le choix. Cette position néfaste et subversive qui se nomme l'Arminianisme, se retrouve surtout chez les Catholiques et les Évangéliques modernes. En effet, tous ceux qui tentent d'être justifiés par la loi des œuvres ou par l'exercice du choix

personnel sont déchus de la grâce (Gal. 5 :4) et, en conséquence ne peuvent reconnaître le Seigneur Jésus-Christ comme leur Roi de gloire. Ceux qui rejettent le règne de la grâce de Christ doivent également rejeter son règne de gloire. Tous ceux qui se disent chrétiens et n'ont pas Christ pour Roi immédiatement dans leur vie présente en ce monde, ne sont pas parés de sa justice et demeurent toujours dans le royaume des ténèbres, du péché et de la mort. Les Évangéliques, la branche la plus insidieuse de l'Arminianisme, en proclamant la liberté de l'homme de croire ou non et de choisir son salut, renverse la Souveraineté de Dieu et la Royauté de Christ en attribuant à l'homme pécheur une capacité qu'il n'appartient point. Ils indiquent par cela, malgré leurs prétentions à une nouvelle naissance, que Christ ne règne point en eux et qu'ils n'ont jamais connu la grâce de Dieu. La justification par le choix s'avère être le pire ennemi de la justification par la foi. Ainsi on peut dire d'eux qu'ils ont l'apparence d'être chrétien mais qu'ils en ont pas la puissance. Leur dicton populaire qu'il faut «accepter» Christ est contraire à l'Écriture dans laquelle nous voyons qu'il faut le «recevoir» (Jean 1 :12, 13). Il existe une grande différence entre les verbes «accepter» et «recevoir», le premier est un verbe actif qui justifie le libre-choix, le deuxième est un verbe passif qui justifie la soumission de la foi. L'affirmation des Évangéliques est ainsi un affront direct à la Parole de Dieu et à l'Esprit de Christ.

## CHAPITRE 8

### L'EXALTATION À L'APPARITION DE CHRIST

L'Écriture enseigne qu'à l'heure qu'il a choisie (Actes 1 :7; Jean 5 :28, 29), le Seigneur Jésus-Christ apparaîtra visiblement (Actes 1 :9-11) à tous les hommes en même temps (Matt. 24 :27-30; 1 Thess. 5 :2) dans la gloire divine et environné par ses anges (Matt. 25 :31), les vivants et les morts, ces derniers étant alors ressuscités (1 Cor. 15 :51; Dan. 12 :2; Jean 5 :28, 29), afin de précipiter les méchants dans le feu éternel (Matt. 25 :46), et de conduire ses saints dans la gloire éternelle (Héb. 9 :28).

Cet événement final de la race humaine est surnommé «le retour de Jésus-Christ» par la grande majorité des chrétiens. Toutefois, le mot «retour» n'est pas un terme approprié car il indique qu'un départ a eu lieu. Quoique ce mot soit incrusté dans notre vocabulaire théologique, et que notre conscience le sélectionne par inadvertance pour nous exprimer dans ce contexte donné, il en advient que nous ne pouvons l'utiliser pour décrire la doctrine suivante. Ce qui signifie précisément qu'il n'y aura jamais aucun «retour» de Jésus-Christ, car le Seigneur est toujours avec nous (Matt. 28 :20). Historiquement, considérant que nous sommes en l'an 2005, le retour officiel de Jésus eût lieu environ mille neuf-cent soixante-quinze années passées, en l'an 30, le jour de la Pentecôte. Jésus avait prédit à ses disciples son retour imminent comme Esprit Consolateur (Jean 14 :16-20; 15 :26; 16 :7, 22). Il les assura qu'il ne les laisserai point orphelins, et qu'il viendrai vers eux, et qu'à ce moment ils connaîtraient qu'il est en eux (Jean 14 :17, 18, 20). Cette prophétie se réalisa le jour de la Pentecôte lorsque les disciples furent tous remplis du Saint-Esprit (Actes 1 :4), c'est à dire de la Brillante Présence de Christ qui vient en chacun d'eux, car l'Esprit est le Seigneur

(2 Cor. 3 :17) glorifié et exalté sur le trône de Dieu. Aussi, dans un sens, Christ revient à chaque fois qu'un élu est converti par la foi.

Alors, puisqu'il est évident que nous ne pouvons parler d'un retour de Christ, nous devons parler plutôt de la Parousie ou de l'apparition subite de Jésus-Christ dans toute sa gloire. Cela nous indique aussi la manière par laquelle Jésus apparaîtra. En enlevant le mot «retour», nous enlevons aussi les prétentions exagérées d'un retour externe de Christ qui, selon certains reviendrait d'un lieu situé dans le nord de l'univers avec une armée à cheval; et qui, selon d'autres, reviendrait en soucoupe volante atterrissant sur le mont des Oliviers. Les absurdités ne manquent point dans ce domaine. Mais la Bible n'est point absurdité mais vérité. Le fait que Christ est en nous, nous indique une apparition qui proviendra d'un surgissement interne, une projection extériorisée de la Présence de Christ en nous accompagnée d'une transformation subite et extatique. L'Écriture nous indique ceci en disant que Christ «viendra pour être glorifié en ce jour-là dans ses saints, et pour être rendu admirable en tous ceux qui croient» (2 Thess. 1 :10), et alors «notre corps sera transformé et rendu conforme à son corps glorieux» (Phil. 3 :21), car «lorsque le Fils de Dieu sera apparu, nous lui serons semblables» (1 Jean 3 :2). L'expérience de cette transformation est ce que certains nomment «l'enlèvement de l'Église». Mais il ne faut comprendre par «enlèvement» le concept populaire des Millénaristes qui dit que les saints seront soulevés physiquement dans les airs parmi les nuages à la rencontre de Christ. Nous ne nous élèverons pas dans les airs comme des fusées, ni ne volerons-nous comme des oiseaux vers la Cité Céleste. Nous devons nous nourrir de la science de Dieu et non de la science fiction. La doctrine de cette transformation soudaine à l'apparition finale de Christ se trouve dans les passages de 1 Thess.

4 :13-17. Or, le mot «enlevé» dans le v. 17 n'a aucun rapport avec le soulèvement d'un corps physique ressuscité dans les airs, tout comme l'ascension de Christ ne doit être comprise comme une montée littérale dans le firmament. Dans le Grec le mot «enlevé» ou «HARPAZÔ» signifie «un saisissement, un ravissement, une exaltation, une extase». En anglais le mot commun est «Rapture», et si nous soulignons ce mot c'est parce qu'il est très mal compris, surtout par la majorité des chrétiens francophones. Or, «Rapture» signifie «ravissement, transport, enchantement, et extase», rejoignant ainsi sa signification dans le Grec. L'enseignement de 1 Thess. 4 :13-17 souligne donc l'apparition de Christ comme venant de l'intérieur du cœur des élus, une transformation soudaine à son image dans laquelle nous serons transporté d'extase par une admiration glorieuse de Christ, hors du monde sensible, et dans laquelle nous subirons un plaisir ou une joie extrême d'être réunis à Lui pour l'éternité dans le Royaume de sa gloire. En d'autres mots, les membres du corps de Christ seront tous finalement unis en un seul corps glorieux et éternel. Il en advient que tout cela arrivera dans un clin d'œil, dans une fraction de seconde, et que tous ceux qui sont sans Christ à ce moment le verront apparaître dans ses élus lors de leur transformation. Dans un instant ils seront tous jugés et condamnés, et l'univers entier ne pourra supporter la lumière de la gloire qui sortira de l'unité du corps du Nouvel Homme, et tout sera changé. Il est aussi évident que le corps n'est pas la Tête, et que Christ Lui-même apparaîtra d'au-delà du voile où il est entré à son ascension. L'apparition soudaine du Nouvel Homme et d'une nouvelle race céleste et éternelle créée à son image, nous est aussi décrite dans l'Écriture comme «le Festin des Noces de l'Agneau» (Apoc. 19 :6-9) dans lequel nous tressaillerons tous de joie dans la chambre nuptiale de l'unité de sa Présence.

La doctrine scripturaire de la glorieuse apparition du Seigneur Jésus-Christ, telle qu'elle fut décrite plus haut, doit être enseignée avec insistance à la fois contre les blasphèmes des impies (2 Pierre 3 :3, 4), et la négligence des chrétiens qui, à cause de la faiblesse de leur chair, sont enclins à oublier leur glorieuse espérance (Marc 13 :23).

### **- Les signes de la fin des temps**

Pour ce qui est du temps exact de la glorieuse apparition finale du Seigneur Jésus-Christ, l'Écriture enseigne que nul homme dans la chair ne peut le connaître (Matt. 24 :36; Marc 13 :32; 1 Thess. 5 :2, 3). Toutefois, en ce qui concerne les élus, l'Écriture dit qu'ils ne seront pas surpris de ce jour-là s'ils veillent (1 Thess. 5 :4-10). En d'autres mots, il est donné aux élus de reconnaître les signes de la fin des temps sans qu'ils en connaissent le moment précis. Les élus sont appelés à observer avec soin les signes des temps que Dieu a désignés afin d'éveiller en eux une vigilance plus grande et de les inciter à se tenir prêts. L'Écriture mentionne les signes des temps en trois catégories : **1)** dans le domaine de l'activité et de la vie humaine : guerres, rébellion et terrorisme, haine du christianisme souverainiste et de la vérité, épidémie et nouvelles maladies, famines, exploitation des pauvres, méchanceté et cruauté alarmante, dépression et découragement globaux, extorsion, intimidation, vols, viols, meurtres et avortements, intrigues et complots politiques, bouleversement de l'économie, croissance prodigieuse de la connaissance par l'informatique, développement de nouvelles formes d'énergies, liberté sexuelle et normalisation de la pornographie, influence néfaste des homosexuels et des mouvements Gais, reconnaissance du mariage entre couples du même sexe, dévaluation des valeurs familiales, morales et spirituelles, manipulation de l'éducation, bref, la détresse générale dans tous les aspects de la vie; **2)** dans le domaine de

la nature : tremblements de terre de plus en plus fréquents et violents, éruptions volcaniques, inondations, sécheresses, ouragans et tornades, tempêtes extrêmes, dérèglement général de la température, troubles dans le mouvement des astres, pluie de météorites, etc; **3)** dans le domaine du christianisme : apparitions de faux prophètes et de faux docteurs, croissance nébuleuse des télévangélistes, faux signes et miracles qui singent les dons de l'Esprit réservés à la naissance de l'Église et au ministère des apôtres, renversement de la foi, présentation d'un faux évangile, justification par le choix, formalisme et ritualisme, légalisme et cléricisme, adultération de la Bible dans les versions modernes, révélation de l'Antichrist dans la papauté, surgissement national du peuple de Satan qui est l'Israël moderne, Évolution, Ésotérisme, Exothéologie, spiritualisme et mysticisme, mouvement du Nouvel Âge, montée phénoménale de l'Islam avec son faux prophète Muhammad, etc.

De même que la maladie est un signe de la dissolution imminente des personnes affectées, de même les troubles dans le monde prédisent sa destruction finale. Ce n'est pas que plusieurs de ces choses ne se sont pas produites auparavant au cours de l'histoire de la race humaine, mais que ces signes se manifestent de plus en plus rapidement et successivement tout comme les douleurs d'une femme dans l'enfantement (1 Thess. 5 :3).

Que ces signes ne soient pas reconnus comme tels par les hommes est une preuve de la stupeur absolue dont le péché a frappé la race humaine ! La persécution de Christ à travers son Évangile ainsi que celle des élus, est l'un des signes les plus certains de l'arrivée du Jugement dernier. Dans nos temps modernes, les ennemis de la foi ont raffiné

leurs tactiques, au point que la persécution est beaucoup plus subtile qu'elle ne l'a jamais été. Quoiqu'elle garde son caractère de violence, les façons d'appliquer celle-ci ont été poussées à l'extrême du raisonnement humain. Il est beaucoup plus facile et efficace de donner l'illusion de la vérité que de l'attaquer par la violence. Pourquoi s'attaquer aux chrétiens directement quand on peut attaquer la base de leur foi, tout en prétendant leur donner un aspect plus précis de celle-ci. C'est la raison pour laquelle nous avons tant de fausses doctrines et de fausses églises de nos jours, et que les dénominations sont dirigé par des imposteurs qui prétendent être pasteurs. Accrédités par des associations insidieuses, ces prétentieux utilisent des techniques de manipulations psychologiques à la fine pointe pour tordre le sens de l'Écriture et injecter leur poison dans leurs fidèles. Si ce n'était de Dieu qui garde ses élus, tous seraient séduits.

Un des signes de la fin des temps le plus déformé et faussé par les fourbes théologiques, est la résurgence de la nation d'Israël en 1948. Contrairement à la pensée populaire, cette résurgence de la terre des nations n'est pas un signe bienveillant, mais une puissance de séduction qui a enchanté et captivé des millions de personnes. Premièrement, il faut remarquer que la destruction de Jérusalem en l'an 70 a été à la fois «un signe de jour du Jugement et le commencement du Jugement dernier». En d'autres mots, la destruction de Jérusalem marque le jugement de Dieu sur Israël, et le début du jugement de Dieu sur les nations (Luc 21 :21-24; Apoc. 11 :1,2). Le retour des Juifs en Palestine, que beaucoup considèrent comme un phénomène concomitant de la conversion générale de ce peuple, est fondé sur une manière crûment littérale d'interpréter quelques prophéties de l'Ancien Testament (Ésaïe 11 :11, 12; Amos 9 :11-15; Ézch. 40-48; Zach. 6 :12; etc.). Mais il s'agit

là d'une conception simpliste et souvent tordue des choses. Ces passages, de toutes évidences, prophétisent dans le langage typique de la prophétie visionnaire de l'Ancien Testament, l'édification spirituelle du peuple de Dieu sous la Nouvelle Alliance, et rien d'autre. L'Écriture n'enseigne nul part un salut universel et encore moins un salut national d'un peuple quelconque. La conversion générale des Juifs est une fiction de la raison humaine. Dieu n'a pas deux peuples tout comme Christ n'a pas deux corps (Gal. 3 :28, 29; Éph. 2 :14-18). Seuls les élus d'entre les Juifs et d'entre les Gentils seront sauvés par la grâce pour former un seul corps glorieux (Actes 13 :42-48; Rom. 11 :5; 1 Cor. 12 :12, 13). Ce ne sont pas tous les Juifs qui seront sauvés et ce ne sont pas tous les Gentils qui seront sauvés, mais seuls ceux que Dieu a prédestinés au salut selon son bon plaisir souverain avant la fondation du monde.

Toutefois, la résurgence d'Israël de la terre des nations en 1948, et le rétablissement de Jérusalem comme sa Capital en 1967, détiennent des rapports étroits avec certains passages dans l'Apocalypse. Le fait qu'Israël surgit de la terre des nations se rapporte directement à «la bête qui sort de la terre» (Apoc. 13 :11), et le rétablissement de Jérusalem correspond à «l'image de la bête», sa représentation officielle qui avait été détruite en l'an 70, c'est à dire «qui avait reçu le coup mortel de l'épée» (Apoc. 13 :14). En plus, l'étoile de David, qui est le symbole national d'Israël, correspond directement au nombre 666 (Apoc. 13 :18). Que ce nombre soit «un nombre d'homme» correspond exactement au fait que Jacob reçut le nom d'Israël après son combat avec l'ange de l'Éternel (Gen. 32 :28). De toute évidence, la Jérusalem d'à présent est «la Grande Prostituée» qui séduit les rois de la terre (Apoc. 17 :1-11), et les «dix cornes de la bête» sont les nations Arabes qui la détruiront par le feu Apoc. 17 :16). Il y a aussi la possibilité d'une alliance secrète entre

Israël et le Vatican. Nous avons donc ici l'évidence que l'Israël moderne n'est pas le peuple de Dieu, mais le peuple Dieu, c'est à dire «le peuple de Satan» (Jean 8 :44). Néanmoins, Dieu s'est réservé quelques élus dans toutes les nations de la terre, et tous ceux-ci seront exaltés dans la gloire de Christ pour l'éternité.

# **LA PRÉSENCE RÉELLE ET CONSTANTE DE JÉSUS-CHRIST**

## **CHAPITRE 9**

### **LE PROLONGEMENT DE JÉSUS-CHRIST**

Les paroles d'ouvertures de l'Évangile de Matthieu, «Le livre de la généalogie de Jésus-Christ», représentent non seulement l'en-tête de ce récit glorieux, mais aussi de tout le contenu sacré de la Parole de Dieu, particulièrement des quatre Évangiles. Ces paroles retrouveraient leur équivalence dans les expressions modernes de «mémoire ou biographie» de Jésus-Christ. Mais lorsque nous voyons les paroles de fermeture de ce premier Évangile, «Et voici, JE SUIS toujours avec vous jusqu'à la fin du monde» (Matt. 28 :20), nous ne pouvons faire autre que de nous empêcher de les désigner comme des mémoires ou des résidus textuels de Jésus-Christ, mais comme des paroles vivantes de sa Présence. C'est avec raison qu'on peut nommer les Évangiles «les Galeries du Roi», car ce sont dans «les Couloirs de la Gloire» que nous marchons avec Christ et ses disciples et que nous participons activement à son ministère. C'est dans la maison de sa Présence que nous recevons ses instructions, et c'est dans la poussière de l'humiliation que nous recevons sa consolation. Dans la solennité de son apparence, il parle à notre cœur d'une voix audible qui émue notre esprit, et ses paroles inspirées pénètrent au plus profond de notre âme pour nous transformer. Qui oserait dire que l'Écriture ne respire pas de Dieu, qu'elle n'est point imbue de sa Sainte Présence, car en elle nous avons la vie et par elle nous recevons sa Présence en nous.

Le dernier mot de l'Évangile est une promesse infaillible : «Et voici, JE SUIS avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde». Rien de ce que Jésus ordonne aux disciples ne serait possible s'il n'était avec eux.

Étrange parole, que Lui seul peut prononcer, car au moment où il s'en va, il annonce qu'il reste avec eux ! Il est bien vrai qu'il va partir à son ascension lorsqu'il sera exalté dans la gloire de Dieu, et que personne ne le verra plus jusqu'à son retour ou plutôt jusqu'à son apparition. C'est une des raisons pour laquelle l'Église même ne doit pas tenter de conserver, sous aucune forme, «sa présence corporelle» ou symbolique. Mais il est aussi certain que le Saint-Esprit envoyé à la Pentecôte sera la présence continue de Jésus auprès des croyants dans l'Église des élus, qui est son corps. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin «des siècles», c'est à dire jusqu'à ce que vienne le jour où il mettra fin à l'histoire séculaire de l'humanité, pour instaurer «le siècle à venir» où les croyants «le verront tel qu'il est» (1 Jean 3 :2). Désormais, tout est accompli par celui qui est venu et qui viendra. Entre-temps, le Seigneur Jésus ne laisse pas ses disciples orphelins (Jean 14 :18). Celui qui était et qui vient est aussi celui qui est (Apoc. 1 :4,8; 4 :8). JE SUIS avec vous tous les jours. C'est là la parole du «Tout-Puissant» (Gen. 17 :1; Ex. 3 :14,15; Jug. 6 :12). En Jésus c'est le Dieu vivant de toute la Bible qui répète pour la dernière fois avant la fin des temps et jusqu'à ce qu'il vienne : «JE SUIS avec vous...». Ainsi l'Évangile s'achève par la parole même qui l'a inauguré : «On l'appellera Emmanuel, Dieu avec nous» (Matt. 1 :23)!

#### **- LA SAINTE PRÉSENCE DE CHRIST :**

La vérité essentielle qu'il convient de dégager de ce qui vient d'être dit, est que dans la présence spirituelle, invisible, mais réelle du Seigneur Jésus-Christ, nous puissions une ferme certitude de communion avec lui qui est notre seule source d'encouragement. En l'absence physique du Seigneur Jésus, l'Écriture nous indique que le Saint-Esprit prend la relève. A bien des regards, «le discours d'adieux» du Seigneur Jésus

dans l'Évangile de Jean (chapitres 14-16) constitue le sanctuaire, le lieu très-saint de la Présence divine où nous rencontrons dans toute sa majesté et dans son œuvre magistrale la Personne de l'Esprit. Mettons en mémoire pour le moment que l'article qui précède le terme «Esprit» dans le grec original est invariablement au masculin. Cette précision ne relève pas d'un détail secondaire. Elle atteste que l'Esprit, loin d'être une puissance neutre, est une Personne divine. Ce n'est pas à une influence spirituelle, mais à une personnalité spirituelle que nous avons affaire. Jésus qui lui rend témoignage le traite au masculin. Dans le grec original il est nommé «PARACLÉTOS». Toujours dans l'original, les articles ou les pronoms qui l'accompagnent, «EKEINOS, AUTOS», sont invariablement du genre masculin. Ceci enlève toutes prétentions à ceux qui disent que Dieu est neutre ou qu'il a un côté féminin. L'Esprit est l'assistant accordé à l'Église naissante des élus qui se trouvera bientôt privée, après le départ du Seigneur, de la présence physique de Celui-ci. Mais, chose merveilleuse, l'Esprit ne viendra pas comme son Substitut, comme la troisième personne d'une trinité chimérique et spéculative, mais comme la Personne même du Seigneur Jésus-Christ dans un caractère d'opération différent. Selon l'apôtre Paul, il n'existe pas de différence qualitative, de nature ou de personne, entre le Seigneur le Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit (Rom. 8 :9; 1 Cor. 15 :45; 2 Cor. 3 :17). Dans son Épître aux Éphésiens, Paul déclare cette glorieuse vérité, à savoir «qu'il y a un seul corps, un seul Esprit, un seul Seigneur, un seul Dieu et Père de tous», bref, une seule Personne dans la divinité. Dans un passage contesté par ceux qui n'ont pas reçu la révélation céleste, l'apôtre Jean témoigne de la même chose : «Car il y en a trois dans le ciel qui rendent témoignage, le Père, la Parole, et le Saint-Esprit; et ces trois-là ne sont qu'un» (1 Jean 5 :7). C'est dans le plus profond recueillement que nous réalisons que l'article «un» est l'antonyme ou le

contraire de «plusieurs», et que nous nous approchons de sa divine Personne. En admettant ce point fondamental, nous obtenons avec Jean, la glorieuse révélation que la Personne unique de Jésus-Christ est le seul Dieu véritable, et que nous devons nous garder d'en faire des idoles, c'est à dire «des fausses représentations de Dieu en deux ou trois personnes», car il y a une seule Personne en Dieu. Le prophète Ésaïe avait prévu la même vérité dans sa célèbre prophétie : «Car un enfant nous est né, un Fils nous est donné, et l'empire est mis sur son épaule : on l'appellera l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père d'éternité, le Prince de la paix» (És. 9 :5). Non seulement voyons-nous clairement et incontestablement dans ce passage que le Fils est le même que «le Père d'éternité», mais aussi que le mot «Conseiller» dans cette prophétie correspond exactement à la signification de «PARACLÉTOS» que plusieurs versions ont traduit par «Consolateur». Ceci est encore plus évident lorsque nous considérons que dans le Hébreu original, le mot pour «Conseiller» est «YÂATS» et que ce terme signifie «aviser, conseiller, avocat, défenseur», rejoignant ainsi sa traduction grecque de «PARACLÉTOS» qui signifie «intercéder, encourager, avocat, soulager, compenser». Or le mot «avocat» qui se trouve dans le Hébreu comme dans le Grec signifie «Conseiller» et «Médiateur». Ce fait est signifiant en ce que l'Écriture affirme que Jésus est «l'Avocat» (1 Jean 2 :1) et qu'il est le seul «Médiateur» (1 Tim. 2 :5).

En ce qui concerne l'expression «Saint-Esprit», il semblerait que les traducteurs de la célèbre Bible anglaise, la King-James, ont compris quelque chose par rapport à ce sujet qui a échappé aux traducteurs francophones. Dans plusieurs passages, la Bible anglaise traduit «Saint-Esprit» par «Holy-Ghost», ce qui correspond dans notre langue à «Sainte-Présence». Nous avons donc l'évidence indéniable que le Saint-

Esprit n'est nul autre que «la Sainte-Présence» du Seigneur Jésus lui-même dans «le prolongement» de son ministère glorieux. Ceci est confirmé par le Seigneur Jésus dans son message d'adieux à ses disciples, lorsque après avoir dit : «Et je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur», il ajoute «Je ne vous laisserai point orphelins; je viendrai vers vous... En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous» (Jean 14 :16,18,20). Dans le Grec, l'expression «je viendrai vers vous» nous indique que le verbe «venir» ou «ERCHOMAÎ» signifie «revenir, se prolonger, se perpétuer». Dans cet optique, nous voyons que «ce jour là» mentionné par le Seigneur Jésus, n'est nul autre que «le jour de la Pentecôte» lorsque le Saint-Esprit ou la Sainte Présence de Christ vint habiter en ses disciples (Ac. 2 :1,4,38). Il est significatif aussi que Jésus dit à ses disciples qu'en recevant le Saint-Esprit qu'ils seraient ses témoins (Ac. 1 :8), car le mot «témoins» ou «MARTUS» dans le Grec signifie «une représentation» accompagnée de souffrances, d'afflictions et d'épreuves de toutes sortes. Il n'y a donc aucun doute que le retour de Jésus se produisit officiellement «le jour de la Pentecôte», jour dans lequel nous voyons la réalisation de ses paroles : «Et voici, JE SUIS avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde» (Matt. 28 :20). Nous ne devons donc plus attendre son retour, mais son apparition glorieuse au temps désigné.

#### **- LE BAPTÊME DU SAINT-ESPRIT :**

Quelle fut donc la base sur laquelle le Saint-Esprit a été premièrement reçu du Seigneur Jésus pour qu'il le répande (verser) sur son peuple, et que signifie cela lorsque nous considérons que l'Esprit était déjà en Christ lors de son ministère terrestre? L'apôtre Pierre nous affirme que ce fut par son ascension au ciel que le Seigneur Jésus reçut la promesse

du Saint-Esprit (Ac. 2 :33). Ce passage nous montre clairement que le Saint-Esprit a été répandu (versé) parce que le Seigneur Jésus a été exalté. Mais que signifie que Jésus a reçu le Saint-Esprit s'il est lui-même le Saint-Esprit, comment pouvons-nous réconcilier cela avec sa Sainte Présence par laquelle il habite le cœur de ses élus? Or, à l'ascension, la nature humaine de Christ, glorifiée à sa résurrection, subit un changement de condition par laquelle elle passe dans la pleine jouissance des attributs divins et devient omniprésente. Le Seigneur Jésus inaugure ainsi son œuvre d'intercession par l'assimilation de ses deux natures, humaine et divine, qui forme le Nouvel Homme. Sous cette nouvelle forme d'existence qui est omniprésente, le Seigneur Jésus vient habiter pleinement le cœur de ses élus. Cette exaltation de Christ est la révélation qu'il a été placé sur le trône de la majesté divine où il gouverne présentement avec puissance et par sa Présence immédiate; elle est la confirmation de sa Royauté. Ainsi, le but de la Pentecôte est de prouver la Souveraineté de Jésus-Christ, et d'établir son Royaume par des représentants qui sont remplis de sa Sainte Présence. Ces représentances de Christ garantissent l'accroissement du corps, dans lequel entre par la foi, seul ceux qui ont été prédestinés avant la fondation du monde (Ac. 13 :48; Éph. 1 :4-7, 11-13). Cette plénitude de la Présence de Christ en nous est ce qui est nommé «le Baptême du Saint-Esprit», c'est à dire le réveil ou la réalisation que Christ est en nous et que nous sommes en Lui pour l'éternité (Jean 14 :17,20). Que le Baptême du Saint-Esprit est l'expérience initiale de la conversion et non une seconde expérience ou deuxième bénédiction, est fortement attesté par l'Écriture dans Ac. 2 :39. Il est l'appel irrésistible de la grâce qui confirme notre régénération, fruit de l'élection, et qui produit en nous la foi ou la confiance certaine en la glorieuse Présence de Christ en nous. Cela se voit aussi dans le terme «PARACLÉTOS» qui est un mot composé de

«PARA» ou «en haut, au-dessus», et de «KLETOS» ou «appelé, invité». Dans ce sens, le Baptême de l'Esprit correspond à notre «régénération d'en haut» qui est la signification originale de l'expression «nouvelle naissance» (Jean 3 :3,5; 1 Pierre 1 :23). Le Baptême de l'Esprit est donc le mouvement initial du salut par la grâce qui enfanta l'Église (Ac. 1 :5; 11 :16).

Il est intéressant aussi de remarquer que dans le grec, le mot «Église» ou «EKKLÉSIA» est un mot composé qui signifie «appelé hors de», expression qui peut être traduite par «les appelés à renaître». Il est merveilleux de voir que cela correspond à la renaissance de Christ en nous sous une différente forme d'existence, et que sa Brillante Présence est la puissance qui nous «régénère d'en haut» pour propager son appel à ses élus de génération en génération. Selon l'Écriture, «être baptisé de l'Esprit» signifie «être baptisé au nom de Jésus» (Ac. 2 :38; 19 :5), c'est à dire de participer par la foi dans son expiation vicariale sur la croix, d'être engagé ou introduit dans sa mort afin de renaître avec Lui dans sa résurrection (Matt. 20 :22,23; Marc 10 :38,39; Rom. 6 :3,4; Gal. 3 :27), et de former un seul corps (1 Cor. 12 :13) en lequel Christ dévoile sa Sainte Présence par laquelle la splendeur de sa lumière continue à luire dans les ténèbres de ce monde (2 Cor. 4 :6,7; 1 Pierre 2 :9; 2 Pierre 1 :19). Ceci est le baptême réel, non un symbole ou un rituel de purification par l'eau comme on voit se pratiquer dans toutes les églises, «mais l'engagement d'une bonne conscience qui nous sauve maintenant» (1 Pierre 3 :21). Aussi, il est faux de dire que le mot «baptême» signifie «immersion», car il est clair selon l'Écriture que l'Esprit a été «répandu», terme qui correspond à «verser» et non à «immerger» (Ézch. 36 :25-27; Ac. 1 :5; 2 :3,4). Le fait que les disciples furent «remplis du Saint-Esprit» est l'évidence irréfutable d'une effusion et non d'une immersion. Dire

qu'un croyant serait immergé dans l'Esprit serait blasphémer contre le Saint-Esprit, et nous savons que de nos jours plusieurs sont coupables de ce péché impardonnable, c'est à dire de ceux qui consciemment en connaissance de cause savent que l'effusion est le baptême réel de l'Esprit, mais s'y opposent en imposant une doctrine qui est complètement étrangère à l'Écriture. Nous pouvons dire de ceux-ci qu'ils sont immergés dans leur égarement et qu'ils seront plongés dans la perdition éternelle. Ajoutons à ces réprouvés ceux qui singent les dons de l'Esprit comme le parler en langues, la prophétie, la guérison, l'exorcisme, phénomènes particuliers qui furent réservés à l'enfance de l'Église et qui furent les signes de la confirmation de l'apostolat des premiers apôtres (Marc 16 :14-20; Matt. 7 :15-23; 2 Thess. 2 :9-12).

Résumons le contenu du prolongement de Jésus-Christ en disant que l'expérience de la Pentecôte est la glorieuse révélation de Christ en nous, l'espérance de la gloire. Elle est une expérience unique dans l'histoire chrétienne à laquelle s'ajoutent tous ceux qui ont été destinés à croire (Ac. 2 :47; 13 :48). Non pas qu'ils sont donné les dons miraculeux comme les premiers disciple, mais dans le sens que le Seigneur Jésus revient chaque fois qu'un pécheur élu est convertit par la puissance d'en haut au moyen des paroles de ceux en qui demeure sa Brillante Présence (Jean 17 :20-24; Ac. 2 :38,39) qui les transformera à son image lors de son apparition finale.

## **CHAPITRE 10**

### **L'UNION MYSTIQUE**

La merveilleuse union de Dieu avec le croyant lors de la manifestation de son salut est appelée union spirituelle ou union mystique (1 Cor. 6 :17; Éph. 5 :30-32). La justification par la foi dans l'expiation vicariale de Christ est l'évidence que nous sommes introduit dans l'union mystique par laquelle Christ vient habiter en nous (Gal. 3 :2; Éph. 3 :17; Jean 14 :23; 1 Cor. 3 :16; 6 :19). Il nous faut comprendre que la foi est une des bénédictions de l'Alliance qui découlent de la plénitude de Christ. Elle n'est pas une condition que l'homme doit remplir par sa propre force pour pouvoir entrer en relation vivante avec le Seigneur Jésus-Christ. La foi est avant toutes choses un don de Dieu (Éph. 2 :8), et en ce sens elle fait partie de l'union mystique.

Dans le contexte de la prédestination, l'union mystique est une habitation particulière, distincte de la présence générale de Dieu dans la création, puisque Dieu habite essentiellement et uniquement dans ses élus. Mais elle n'est point la transformation panthéiste de l'essence du croyant en essence divine. S'il est vrai que l'union mystique ne transforme pas la substance du chrétien en substance divine comme l'ont affirmé les mystiques de tous les temps, pourtant il faut maintenir, conformément à l'Écriture, que c'est Christ lui-même qui habite le croyant et qui transforme sa nature humaine pécheresse en une nouvelle nature, dont l'apogée se réalisera lors de son apparition au renouvellement de toutes choses. Il importe de souligner que le pécheur élu ne peut recevoir les bénéfices du salut dans l'œuvre de rédemption de Christ sans être en union avec Lui. Ceci nous porte à décrire l'union mystique comme étant cette faculté particulière du Baptême de l'Esprit par laquelle l'Esprit de Dieu se joint à l'esprit de l'élu comme par le lien du mariage, l'élu

recevant ainsi tous les bénéfices des mérites de Christ et de sa grâce merveilleuse qui le soutient tout le long de sa vie. Ainsi, «l'Esprit témoigne à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu» (Rom. 8 :16), et si «par sa lumière nous voyons la lumière» (Psm. 36 :9), il en advient que l'Esprit en nous témoigne aussi à notre esprit de sa Présence en nos frères et dans sa Parole inspirée (2 Tim. 3 :16). De même nous obtenons le discernement nécessaire pour reconnaître la vérité, ainsi que toutes choses et tous ceux qui sont de Dieu.

#### **- CONJONCTION DE LA SAINTE PRÉSENCE :**

L'union mystique avec Christ forme une partie essentielle de l'expérience chrétienne. Dans son sens large, cet aspect de notre expérience englobera presque tous les autres. Tous les dons de la Nouvelle Alliance découlent par conséquent de cette union avec Celui qui en est le Médiateur. Par l'Esprit de sa Présence, Christ nous unit à lui et nous communique ses grâces. L'union de vie qui est l'Alliance de la grâce est réalisée de manière subjective par l'opération de la Sainte Présence de Christ en nous et de Christ en sa Parole vivante ou inspirée. Cette conjonction de la Brillante Présence est la source du prolongement du ministère de la grâce. Lorsque Christ gagna le salut pour son peuple et qu'il fit l'acquisition des bénédictions du salut, son œuvre continua au-delà de la croix. Dans le décret du conseil de rédemption, il accepta de mettre son peuple en possession de ses bienfaits. Il le fit par l'opération de son Esprit, lequel prend tout ce qui est en Christ et nous le donne inconditionnellement. Dans ce sens, toute la vie de Christ, particulièrement de son baptême à son ascension, est un ministère vicarial. Étant notre substitut, nous sommes en Lui dans son baptême par Jean, nous sommes en Lui dans les épreuves de la tentation dans le désert, nous sommes en Lui dans sa transfiguration, nous sommes en

Lui dans les souffrances de Gethsémané, et nous sommes en Lui dans sa mort sur la croix, dans sa résurrection et dans son ascension. Bref, nous sommes en Lui dans sa complète et parfaite obéissance à toute la loi de laquelle il nous a délivrés. Cependant, nous ne devons pas comprendre cette réalisation subjective de l'union mystique uniquement d'une manière individuelle. Sûrement elle s'applique individuellement à chaque élu, mais il faut la comprendre aussi objectivement. Dans ce sens, la totalité de l'Église des élus est en Lui, elle a pris naissance de Lui qui est la Tête de son corps. Dans le décret éternel du Conseil des élus, il ne s'agit pas d'un mécanisme dans lequel les parties précèdent l'ensemble, mais d'un organisme dans lequel c'est la totalité qui précède les parties. Toutefois, dans le décret temporel de l'incarnation du corps de Christ, les parties sont issues de Christ grâce à l'œuvre génératrice de la Sainte Présence et, ensuite, elles continuent dans une relation vivante avec Lui par sa puissance et sous sa direction. C'est sur cette relation organique que Jésus attire l'attention en disant : «JE SUIS le Cep et vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire» (Jean 15 :5). Cette union transcende toutes choses dans l'intimité de son bien, dans la puissance transformante de son influence, et dans l'excellence de ses conséquences. Il s'agit d'une union organique, d'une union vitale, d'une union effectuée par la médiation de la Sainte Présence, d'une union impliquant une action réciproque d'amour inconditionnel, l'acte initial étant celui de Christ qui s'unit au fidèle, l'acte second étant le fidèle qui s'unit à Christ par la foi qui lui a été donnée, d'une union personnelle qui s'applique à chaque élu individuellement, enfin, d'une union qui transforme puisque le croyant est transformé à l'image de Christ. Puisque le croyant est une nouvelle créature (2 Cor. 5 :17) et qu'il est justifié seulement en Christ (Ac. 13 :39), l'union avec

Lui précède logiquement, selon l'élection, la régénération et la justification par la foi, quoique chronologiquement le moment que nous sommes unis à Christ est aussi le même moment de notre régénération et de notre justification.

### **- UNE NOUVELLE CRÉATION :**

Actuellement, c'est la Sainte Présence qui effectue la régénération des élus dans l'union mystique. La Présence de Christ en nous fait du vieil homme déchu une nouvelle création. Grâce à sa Présence active, le fidèle fait mourir les œuvres mortelles de la chair afin de porter des fruits dignes de l'appel qu'il a reçu. L'Esprit l'habite et le remplit tout entier. Il est l'Esprit de la foi et fait naître la foi envers Christ. Par son appel irrésistible, il invite sans cesse les pécheurs élus aux sources du salut, à la conversion et à la repentance. Lorsqu'il agit et qu'il parle, c'est pour révéler Christ en nous et en sa Parole inspirée. Il témoigne afin que l'amour de Dieu, c'est à dire la grâce du Seigneur Jésus-Christ, puisse briller dans tout son éclat. Il applique à l'élu les bénéfices résultant de la mort et de la résurrection de Christ, ainsi que ceux de son ascension. C'est dans les trésors de la divinité de Christ qu'il puise. Il prend possession de notre personne dans sa totalité, et ainsi il préside à toute notre destinée.

Il existe définitivement un rapport précis entre le salut achevé en Christ et l'application de celui-ci par sa Sainte Présence dans l'union mystique. L'Esprit qui applique le salut dans notre vie lorsque nous sommes «baptisés de l'Esprit» ou selon l'original «engagés ou introduit dans la Sainte Présence» par son effusion, est Celui qui fonde l'Église des élus. Il forme une nouvelle unité organique, c'est à dire «une nouvelle création» à partir de ceux qui ont été choisis pour être au bénéfice de la

rédemption. Actifs lors de la Création (Gen. 1 :2), l'Esprit reste actif lors de la rédemption qui est la source de la nouvelle création. Son rôle est déterminant dans les deux cas. La Sainte Présence engendre une nouvelle race céleste et éternelle dans la gloire de la majesté divine par un retour à sa position originale dans le Conseil de Dieu qui est l'assemblée des élus ou le Corps de Christ préexistant. Ceci est déterminé par le fait que Christ, étant éternel, n'est pas une Tête sans Corps ni un Corps sans Tête. D'éternité en éternité le Corps de Christ est glorifié de l'onction qui vient de sa Tête. La seule distinction, par rapport à son origine, est que le Corps des élus est donné une nouvelle forme d'existence qui dans son ensemble forme le Nouvel Homme dont Christ est le premier et le Chef de la Nouvelle Création.

La manifestation de la Sainte Présence dans l'union mystique agit sur le cœur qui est le centre ou l'organe perceptif de la conscience ou de l'âme. Elle fournit le fondement à toute manifestation de vie spirituelle. Comme Esprit de liberté, l'Esprit de la Présence n'a aucun rapport avec le fondement d'une structure religieuse quelconque. En fait, le dicton «Dieu est partout sauf dans les églises» porte un sens profond de cette vérité. La particularité de l'Esprit est de demeurer, non dans des organisations spirituelles, mais dans le cœur des élus pour leur donner l'impulsion nécessaire à une soumission constante au Roi des rois qui habite en eux. Certes, on se rend compte qu'il s'agit d'une action mystérieuse, mais en l'occurrence ce mystère ne relève d'aucune énigme. Il est plutôt le mystère divin de la transcendance. Souvent, l'effet produit par l'Esprit dans l'union mystique reste inexplicable, du fait qu'il relève du domaine céleste et qu'il contraste avec l'ordre humain terrestre. Chose certaine, sa Présence se manifeste dans la transformation totale de la personne. Quoique la Sainte Présence

s'empare de la personne humaine, sa divinité et sa majesté ne se confondent pas à l'homme mortel et pécheur. La volonté de Dieu s'y exprime parfaitement, mais elle n'équivaut aucunement à toute sa splendeur. Cette révélation totale est désignée pour le jour de l'apparition finale de Christ, lorsque les élus seront tous transformés en son image. Le Seigneur Jésus-Christ poursuit son œuvre durant l'intervalle qui s'étend entre son état actuel d'exaltation lors de son ascension et sa dernière apparition dans le monde pour juger les nations et établir son Royaume éternel. Cet intervalle est ce que l'Écriture nomme «le règne de mille ans» (Apoc. 20 :4) ou le règne de la grâce (2 Pierre 3 :8,9,15). La condition indispensable d'entrée dans le Royaume est une vie transformée par l'Esprit (Jean 3 :5-8). L'effusion du Saint-Esprit ou de la Sainte Présence à la Pentecôte a inauguré la nouvelle économie du salut. Le «Baptême du Saint-Esprit» ou «engagement de la Sainte Présence» est le salut initial du croyant lors de sa conversion. Ceux qui divisent le moment de la nouvelle naissance à la conversion du moment du Baptême de l'Esprit pour en faire une deuxième expérience, se divisent eux-mêmes du salut à leur propre perte car ils outragent l'Esprit de la grâce (Héb. 10 :29).

## **CHAPITRE 11**

### **FAUSSES CONCEPTIONS DE L'UNION MYSTIQUE**

Il existe plusieurs points erronés de l'union mystique, desquels nous devons prendre garde et combattre avec toutes les armes de la foi. Les erreurs sur ce point doctrinal essentiel ne doivent pas être considérées comme étant inconséquentes ou sans importance, car elles sont une menace réelle à une bonne compréhension de la vie chrétienne.

#### **1- L'ERREUR DU RATIONALISME :**

Fondés sur la raison ou l'intelligence humaine qui en détermine les éléments, les Rationalistes identifient l'union mystique avec l'union de Christ comme «LOGOS» avec toute la création ou avec l'omniprésence de Dieu dans tous les esprits humains. Selon ce concept, tous les hommes seraient enfants de Dieu et l'Esprit de Christ serait en tous et chacun. Ils déclarent que l'omniprésence de Christ dans la nature serait l'évidence de son omniprésence dans la nature humaine. Un homme pourrait ainsi être en dehors de Christ, mais Christ ne serait jamais en dehors de lui. Ainsi Christ n'abandonnerait point ceux qui le rejettent. Ce point de vue de l'union mystique est dérobé de toute signification du salut. La foi n'est plus nécessaire, ni l'expiation vicariale, ni la repentance, ni la régénération, ni la justification, ni la sanctification, mais seulement l'imagination chimérique de leur hypothèse.

#### **2- L'ERREUR DU MYSTICISME :**

Une autre erreur dangereuse est celle des Mystiques qui voient dans l'union mystique l'identification totale du croyant à Christ. Selon ce point de vue il y a une union d'essence en laquelle la personnalité du croyant est assimilée à Christ au point qu'il n'y a plus deux personnes mais une seule. Un de ces extrémistes n'a pas hésité à déclarer : «Je suis Jésus-

Christ, la Parole vivante de Dieu. Je vous ai racheté par mes souffrances sans péchés». Ce point de vue se retrouve particulièrement au niveau de la Métaphysique et du mouvement Nouvel Âge.

### **3- L'ERREUR DES SOCINIENS ET DES ARMINIENS :**

Tout un autre extrême se retrouve dans les enseignements des Sociniens et des Arminiens. Ceux-ci représente l'union mystique comme une simple union morale, ou une union d'amour et de sympathie qui existerait entre deux amis. Une telle union n'implique aucune interpénétration de la vie de Christ et de celle du croyant. Ce point de vue, surtout chez les Arminiens, est marqué d'un sentimentalisme religieux qui est malsain et pernicieux. Selon eux, Dieu aime tous les hommes sans exception, mais il n'aime point leurs péchés, contrairement à ce que dit l'Écriture : «Les orgueilleux ne subsisteront point devant toi; tu as toujours haï tous les ouvriers d'iniquité» (Psm. 5 :5). Leur concept de l'union mystique consiste seulement en une adhérence qui n'est que d'affection, et d'une acceptance impétueuse du message du Royaume de Dieu. Une telle union ne nécessite point la Présence de Christ en nous. Elle est marquée surtout par des influences psychologiques manipulées par des dirigeants spirituels sans scrupules, dans le but de produire certains résultats voulus qui n'ont qu'une apparence de conversion.

### **4- L'ERREUR DES EXTATIQUES :**

La tendance de nos jours est à souligner un prétendu aspect positif de zèle qui caractérise les participants de la pneumatologie. Cependant, si les célébrations cultuelles chez ces derniers ne manquent pas de chaleur et d'excitation, il n'est pas exact qu'elles s'inspirent uniquement des données bibliques. Il serait plus précis de dire qu'ils ne manquent

pas de chaleur humaine et d'excitation charnelle avec une émotivité à fleur de peau. Nous devons prendre garde à la séduction que présentent l'exubérance et les explosions émotionnelles qui sont loin de la réalité biblique. Nous avons raison de déplorer ces mouvements extatiques que nous retrouvons chez les Pentecôtistes, les Charismatiques, et chez plusieurs groupes inter ou non dénominationnelles. L'essentiel de ces mouvements consiste en la conviction d'une expérience spéciale qu'on prétend venir du Saint-Esprit, mais qui est différente de celle de la conversion. Parler d'un baptême de l'Esprit qui interviendrait après la conversion témoigne d'une division de l'union mystique. Cette position obscurcit totalement, pour ne pas dire qu'elle nie ouvertement, la plénitude du salut obtenu par Christ. Leur baptême de l'Esprit donne plutôt l'évidence d'un baptême des esprits reconnu comme un «baptême de démons» par plusieurs exégètes bibliques. De ce fait, ces mouvements sont accusés justement d'instabilité mentale et même de possession démoniaque.

#### **5- L'ERREUR DU SACREMENTALISME :**

Définitivement la plus répandue, cette déviation donne une importance capitale à des symboles, rituels ou phénomènes religieux qui ont pour but soit la sanctification de celui ou celle qui en est l'objet, ou pour avoir une reconnaissance d'être membre d'une église ou dénomination quelconque. Dans plusieurs milieux on confère un caractère sacré aux éléments de ces symboles ou rituels, l'eau dans le baptême, le pain et le vin dans la Cène, qui frôle l'idolâtrie. Même si plusieurs les regardent uniquement comme des symboles, on en fait des rituels obligatoires pour devenir membre d'une église ou pour participer à des fonctions d'un caractère clos réservés uniquement à ceux qui les ont reçus. Ils sont les moyens par excellence de manipulations au sein des dénominations, qui

les utilisent pour justifier leur existence et pour exploiter leurs membres. L'union mystique de la Présence de Christ est regardée comme s'appliquant de quelques façons, soit aux éléments ou soit au croyants qui y participent. Ceci est la plus pernicieuses de toutes les erreurs sur la nature de l'union mystique. Objectivement elle fait de la grâce de Dieu un élément substantiel, ou subjectivement elle prétend confirmer les bénédictions de la grâce sur le participant qui les regarde seulement comme un symbole ou un mémorial. Elle a tendance à rendre soit l'église, le ministre, ou le pasteur, dépositaire de la grâce qui est transmise soit aux éléments ou à la pratique des rituels. Pour toutes ces raisons et pour plusieurs autres, nous devons consacrer plus de place à ce sujet important.

Inutile de détailler les erreurs et les abominations du Catholicisme Romain – par rapport au Catholicisme Protestant. Le sacrilège de la Messe et le dieu galette du culte solaire des papistes ont été reconnus et condamnés par un grand nombre de chrétiens à travers l'histoire. Il s'agit plutôt ici de se concentrer sur les Moyens de Grâce du Protestantisme qui inclus les deux sacrements ou ordonnances du Baptême et de la Sainte Cène nommée aussi le Repas du Seigneur et la Pâque Chrétienne. Bien que le terme «Moyen de Grâce» est employé par eux dans un sens plus large qui inclus les sacrements ou les ordonnances, il importe d'affirmer dès le début qu'il existe seulement cinq Moyens de Grâce réels dans les Écritures : 1) la Parole de Dieu; 2) la foi; 3) la prière; 4) la louange; 5) la communion fraternelle. Cela dit, le Protestantisme, incluant plusieurs groupes dissidents, ajoutent aux Moyens de Grâce certains moyens ou pratiques extérieurs par lesquels ils affirment que le Saint-Esprit préserve la foi. S'il est vrai que le Saint-Esprit engendre et fortifie la foi par les Moyens de Grâce mentionnés ci-

haut, il en advient que ce n'est pas le cas avec le Baptême d'eau et le Repas du Seigneur, tels qu'ils sont compris généralement. Le concept des sacrements ou ordonnances est une offense sérieuse à l'union mystique de la Sainte Présence de Christ en nous, si non un blasphème dangereux. Selon le Protestantisme, la définition d'un sacrement est «une ordonnance Sainte de Dieu, instituée par le Christ, dans laquelle, par un signe visible ou sensible, la grâce de Dieu est représentée et appliquée aux croyants. Ceux-ci expriment en retour leur foi et leur obéissance envers Dieu en y participant activement d'une foi sincère». Or, non seulement que les sacrements ou ordonnances ne sont pas nécessaire au salut, le Saint-Esprit n'a besoin d'aucun intermédiaire pour appliquer sa grâce. En disant qu'un croyant doit exprimer sa foi et son obéissance en participant aux sacrements ou ordonnances, ce concept tombe dans l'Arminianisme dont l'enseignement est de plaire à Dieu par son obéissance. Comme signe extérieur, seul la Parole de Dieu peut engendrer le moyen de la foi par laquelle nous recevons la grâce, et cela est un don gratuit de Dieu qui n'a aucun rapport avec l'obéissance de l'individuel (Rom. 10 :17; Éph. 2 :8). Personne ne peut contribuer quoi que ce soit ni coopérer avec l'Esprit pour recevoir la grâce. L'Esprit se sert aussi de la prière, de la louange, et de la communion fraternelle pour que nous récoltions les bénédictions qui découlent de la grâce. Ceux-ci n'engendrent pas la foi mais la fortifie. Les sacrements ou ordonnances sont non seulement inutiles dans ce domaine, ils entravent la foi en remettant le croyant sous des pratiques issues de la loi, et s'opposent au ministère vicarial de Christ qui a été baptisé à notre place et qui a participé au repas de la Pâque à notre place. Prétendre que Christ a institué ces rituels après nous avoir délivré de la loi et de ses ordonnances (Col. 2 :14), est une déviation sérieuse par rapport à la foi,

si non un renversement complet de la foi même que l'Écriture nomme «une apostasie».

**a) Le Baptême d'eau :**

On dit qu'après sa résurrection, Christ a institué le baptême d'eau. Les passages principaux utilisés pour légitimer le rituel du baptême d'eau sont : Matt. 28 :19; Marc 16 :16. Il est dit que dans ces passages Jésus a chargé ses disciples de baptiser d'eau ceux qui venaient à la foi. Mais, comme il fut démontré souvent auparavant, on a beau regarder ces passages dans le Français, l'Anglais, le Grec, et l'Araméen et on n'y trouve aucune goutte d'eau. Pour voir un baptême d'eau dans ces passages il faut l'introduire dans le texte sous la base d'une conjecture, en d'autres mots il faut faire dire à la Bible ce qu'elle ne dit pas. A vrai dire, la théologie des diverses églises et dénominations est remplie de telles conjectures. La subtilité de la légitimation du Baptême d'eau se trouve dans l'affirmation de plusieurs qu'il remplace la circoncision sous la loi (Col. 2 :11,12). Ici les embûches sont les mots «ensevelis» et «baptême». Le mot «ensevelis», que nous retrouvons aussi dans Rom. 6 :4, en porte plusieurs à la confusion et les prétentions sont nombreuses à ce niveau. Dans le Grec, le mot «ensevelis» est «SUNTHAPTÖ» et signifie «être enveloppé, caché en, unir avec, assimilé, être incorporé, être intégré, être absorbé, être identifié». Ces passages n'indiquent pas que nous avons été ensevelis avec Christ dans le tombeau, mais que nous avons été unis à Lui ou intégré en sa mort et sa résurrection. Nous avons été «incorporé» dans la mort de Christ, et Christ est mort sur la croix et non dans la tombe. Inverser cela serait renverser l'Évangile, et c'est exactement cela que font ceux qui pratiquent le baptême d'eau par immersion. Le gros du problème réside avec l'interprétation du mot «baptême». Le fait aussi que le mot

«baptême» est un mot translittéré et non une traduction n'aide pas le cas. Nous avons tellement été conditionnés depuis des siècles par différentes religions à tendances chrétiennes, que notre esprit associe inconsciemment le mot baptême avec l'eau. Aussi, un des facteurs importants dans ce contexte est l'indolence de ceux qui se disent chrétiens. Ils veulent à tout prix éviter de se donner la peine de vérifier de tels sujets, et préfèrent suivre aveuglement l'enseignement de leur église ou de leur pasteur. Ils refusent de penser pour eux-mêmes de crainte d'offenser leurs dirigeants spirituels avec la vérité, ou d'être exclus de leur église pour avoir pris position contre leurs doctrines. Une telle indolence fait lever le cœur et plusieurs seront vomis de la bouche du Seigneur à cause de cela (Apoc. 3 :16). Or quand l'Écriture parle d'un baptême d'eau, elle ne manque pas de l'indiquer clairement (Luc 3 :16). Ce qui veut dire que l'expression «baptiser» n'implique pas toujours que de l'eau soit présente. Ce qui veut dire aussi que le mot «baptiser» détient une autre signification que celle qui lui est généralement attribuée. L'apôtre Pierre décrit clairement la signification du mot baptême comme «l'engagement d'une bonne conscience» (1 Pierre 3 :21), et non point un rituel de purification par l'eau. Comme nous voyons, les mots «baptême» et «engagement» sont interchangeables. Dans le Grec, la racine du mot «baptême» qui est «BAPTO» porte différentes nuances dont «ablution, blanchir, innocenter, expier, consacrer, laver, mouiller, tremper, plonger, immerger, baigner, noyer, abîmer, remplir, teindre». Mais dans le contexte de l'évidence que nous apporte l'apôtre Pierre, nous obtenons la réalisation que le mot «BAPTO» est un mot composé de «BA» et «APTO». Ce fut la pratique courante en utilisant des mots composés d'enlever une voyelle si celle-ci était suivie immédiatement d'une voyelle similaire. Ainsi «BA-APTO» devient «BAPTO», et il est intéressant de voir que «BA» signifie

littéralement «un appel» et que «APTO» signifie «engager». Ce dernier porte aussi les nuances de «cri, allumer, enflammer, nouer, attacher, fixer, accrocher, lier, prendre, s'emparer, saisir». Nous entrons ainsi dans l'essence réelle du mot baptême, et nous voyons que le Seigneur Jésus n'a pas chargé ses disciples de baptiser d'eau «les nations» (Matt. 28 :19,20), ce qui serait un non-sens, mais de «les appeler à s'engager» dans la foi en son sacrifice expiatoire vicarial et en sa résurrection. En faisant ainsi, nous voyons que Marc 16 :16 dit : «Celui qui aura cru, et qui aura été ENGAGÉ, sera sauvé...». La structure grammaticale de ce passage nous indique que la foi est relié intrinsèquement à l'engagement, car c'est par la foi que nous sommes ENGAGÉS dans les mérites du sacrifice de Christ; nous avons été ENGAGÉS ou INTRODUIT dans sa mort et dans sa résurrection (Rom. 6 :3-5), nous sommes LIÉS à Lui par le fait qu'il est notre substitut.

Puisque tel est le cas, le baptême d'eau n'est plus d'aucune utilité, en fait, il n'a plus sa place dans l'économie de la grâce, rituellement ou symboliquement. Pour faire le point, il est important de remarquer que le baptême d'eau n'est pas un nouvel élément dans le Nouveau Testament qui apparaît à l'improviste comme le poil proverbial dans la soupe du Texte Sacré. Le fait que les pharisiens reprochèrent à Jean le Baptiste de baptiser (Jean 1 :24-26) est l'évidence qu'ils connaissaient déjà cette pratique. En plus, leur question, «Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es point le Christ, ni Élie, ni le prophète?», est l'indication que le baptême d'eau était déjà connu des prophètes de l'Ancien Testament. En fait, le contexte de Jean 3 :23-26 indique clairement que le baptême d'eau faisait partie des rituels de purification de la loi. La preuve de ceci se trouve dans Hébr. 9:10 où nous voyons dans le Grec que le mot «BAPTISMOÏS» ou «baptême» a été traduit par «ablutions», le terme

étant au pluriel pour indiquer qu'il y avait plusieurs différents baptêmes ou ablutions sous la loi, comme l'indique aussi Hébr. 6 :2. La forme ou mode d'application de l'eau est aussi décrite dans l'Ancien Testament. Dans la prophétie d'Ézéchiel, le mode est l'effusion (verser de l'eau), «je répandrai (verserai) sur vous des eaux nettes» (Ézch. 36 :25); dans la loi, le mode est l'aspersion, «tu feras aspersion sur eux de l'eau de purification» (Nom. 8 :5-7), les deux formes étant valides sous l'Ancienne Alliance. Le baptême d'eau détenait un caractère prophétique dont le but était d'annoncer la manifestation du Messie à Israël, et c'est exactement cela que Jean le Baptiste, le dernier des prophètes de l'Ancienne Alliance, déclare dans Jean 1 :31. En d'autres mots, à la manifestation de Jésus, le baptême d'eau avait accompli son but et n'était plus nécessaire. Que les premiers disciples continuèrent pour un temps à utiliser cette pratique, est tout simplement du au fait que la loi resta en vigueur du temps que le temple demeurait, jusqu'à sa destruction finale en l'an 70. Pour une période transitoire de quarante ans après la résurrection et l'ascension du Seigneur Jésus, la loi et la grâce coexistèrent ensemble pour servir de signe aux Juifs que le Royaume de Dieu traversait les frontières d'Israël pour être annoncé aux Gentils. Les Juifs qui se convertissaient sous la grâce continuèrent quand même à observer la loi, mais ils n'imposèrent point cette pratique aux Gentils qui n'avaient aucun rapport avec la loi donnée à Moïse (Ac. 15 :4-29). Or, puisque Jésus a accompli parfaitement la loi pour nous comme notre substitut, et qu'il a aboli toutes ses ordonnances par son sacrifice sur la croix (Col. 2 :13-15), il est évident que le baptême d'eau qui faisait parti des ordonnances fut aboli aussi. Que le baptême d'eau continua d'être pratiqué après le départ des apôtres, fait parti de l'avertissement de l'apôtre Paul contre les faux docteurs et les fausses doctrines qu'il avait prévu (Ac. 20 :28-31). Paul déclare qu'il y a maintenant «un seul

baptême» (Éph. 4 :5), celui d'être ENGAGÉ dans la mort et la résurrection de Christ (Rom. 6 :3-5; Col. 2 :11,12). Ainsi coule à pic le sacrement ou ordonnance du baptême dans les eaux stagnantes de son inconsistance.

Considérant tout ce qui vient d'être dit, il n'y a aucun doute que le baptême d'eau, tel que pratiqué par les églises, les dénominations, et les groupes dissidents, sert à remettre le croyant sous la loi après lui avoir annoncé la grâce. Dans ces milieux, le baptême d'eau n'est pas un moyen de grâce mais un moyen d'exploitation. Tout chrétien réel doit être conscient du danger qu'encours une telle perversion de la foi (Gal. 1 :6,7; 2 :4; 3 :2,3; 5 :4). Mais il y a plus à cette perversion que l'on puisse s'imaginer. Non seulement elle est une attaque à l'union mystique du salut qui annule les mérites du sacrifice de la croix, elle est marquée aussi par la déviation du cléricalisme qui dérobe le croyant de sa liberté en Christ. Les Protestants, tout comme les Catholiques Romains et plusieurs autres sectes, considèrent le baptême d'eau comme légitime seulement lorsqu'il est administré par un ministre dûment accrédité, sauf dans quelques exceptions rares. Non seulement une telle position ne se trouve nul part dans la Bible, mais elle contredit catégoriquement le ministère spirituel ou universel de tous les croyants «d'annoncer les vertus de Celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière» (1 Pierre 2 :9). Aussi, cela va contraire à l'enseignement de Jésus qui dit : «Quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre serviteur» (Matt. 20 :27). Or, les ministres accrédités ne sont pas des serviteurs mais des administrateurs. Leur autorité administrative n'est donc point légitime mais usurpatrice. Les premiers disciples n'avaient aucune accréditation d'une université ni d'un séminaire, et pourtant ils baptisaient plusieurs personnes (Jean 4 :1,2). Nous ne

disons point ceci pour légitimer le baptême d'eau que nous savons aboli, mais pour condamner ceux qui dominant sur la foi des fidèles (1 Pierre 5 :2,3). Nous ne sommes point appelé à la servitude mais à la liberté, ne laissez donc personne dominer sur votre foi par la ruse des accréditations, car le simple disciple vaut plus que tous les administrateurs prétentieux qui s'établissent comme médiateurs de la grâce de Dieu. Ils sont accrédités des hommes et non de Dieu, mais «nous avons reçu l'onction de la Brillante Présence *de Christ* qui nous enseigne toutes choses, et en laquelle il n'y a point de prétentions» (1 Jean 2 :27).

### **B) Le Repas du Seigneur :**

Selon le concept des religions chrétiennes, le baptême doit précéder la participation au Repas du Seigneur. Encore une fois on se retrouve avec des prétentions accréditées qui veulent nous imposer une déviation sérieuse par rapport à la foi. On prétend que le Repas du Seigneur, nommé aussi la Sainte Cène, l'Eucharistie, la Sainte Communion, la Pâque Chrétienne, autant que le baptême, est une institution et un commandement de Dieu institué par le Seigneur Jésus, et qu'il doit demeurer en usage jusqu'à la fin des temps. Plus que le premier, ce sacrement ou ordonnance est d'un caractère sectaire qui divise le peuple de Dieu. En effet, selon eux, les personnes qui désirent recevoir le pain et le vin doivent être premièrement baptisés d'eau avant d'être admises à la Table du Seigneur. Certains vont jusqu'à dire que le Baptême d'eau et la Sainte Cène sont des moyens de justification et de rémission des péchés, et de ce fait ils ne considèrent point qu'ils font parties de la loi, mais qu'ils sont le pur Évangile. Tandis que d'autres n'y voient qu'un symbole ou un mémorial qui confirme et fortifie la foi des participants. La subtilité de la légitimation du Repas du Seigneur se

trouve dans l'affirmation qu'il remplace la Pâque juive. Néanmoins toutes ces prétentions, il en advient que la Sainte Cène a été célébré par Jésus et ses disciples à l'intérieur de la Pâque juive, et que cette célébration fut un rituel issu de la loi qui faisait parti de l'Ancienne Alliance. Ceci est indéniable et dire le contraire serait de la pure folie, si non un manque sérieux de discernement par rapport à la vérité. Il est abhorrant de voir tant de chrétiens qui se disent libérés sous la grâce, continuellement s'obstiner à vouloir se remettre sous la servitude des ordonnances de la loi.

Sous la loi, la Pâque est liée avec l'élément central de l'agneau pascal. Le pain sans levain était mangé avec des herbes amers et l'agneau, et fut consacré par son caractère prophétique qui trouvait son accomplissement en Jésus-Christ qui est «le pain du ciel» (Jean 6 :32-35) et «l'Agneau de Dieu» (Jean 1 :29). Toute la cérémonie de la Pâque était une célébration qui anticipait la venue du Messie pour le rachat des péchés de son peuple. En d'autres mots, la Pâque était une cérémonie prophétique et vicariale, prophétique car elle annonçait la venue de Christ, vicariale car Christ nous inclus en son sacrifice expiatoire sur la croix où il est mort comme notre substitut. En ce sens, le pain rompu et le vin (non du jus de raisin) représentaient le corps brisé du Seigneur et son sang versé. Cette cérémonie pascale était désignée uniquement pour le temps de la loi. En aucune façon elle anticipait une continuance sous la grâce pour se reproduire dans un mémorial symbolique. Les représentations du corps et du sang de Christ, même au moment où le Seigneur et ses disciples participèrent à la Pâque, étaient uniquement des anticipations du drame de la croix qui était pour se produire le lendemain de leur célébration prophétique. Jésus n'a jamais ordonné l'observation d'un rituel de la loi à perpétuité comme mémorial de son

sacrifice. En fait cela irait à l'encontre de son œuvre achevée dans son sacrifice parfait qui ne peut se répéter, et du fait qu'il a accompli la loi dans sa totalité pour nous.

Le Repas du Seigneur n'est pas un signe visible perpétuel de manger et de boire des éléments symboliques, ni est-il un acte de profession de foi et d'obéissance de la part de ceux qui y participent. Il n'est point un sceau attaché à la chose signifiée, ni une garantie de la réalisation de celle-ci pour donner aux croyants l'assurance qu'ils sont l'objet du grand amour de Christ dans son don de soi. Mais le Repas du Seigneur est beaucoup plus que cela. Pour en pénétrer le mystère, il suffit de savoir quelle est la signification des paroles de Jésus «faites ceci en mémoire de moi» (Luc 22 :19; 1 Cor. 11 :23-26). Il ne s'agit pas de s'arrêter sur les paroles «Prenez, mangez : ceci est mon corps» et «ceci est mon sang», car comme nous avons vu, le pain et le vin furent des éléments anticipatoires dans la Pâque depuis Moïse jusqu'à Jésus. En faisant un rapprochement de sa personne avec les éléments du pain et du vin, Jésus confirmait qu'il était le Messie longuement attendu, et qu'il était l'Agneau de Dieu désigné à la boucherie du sacrifice expiatoire. Mais les paroles «faites ceci en mémoire de moi» ont une portée plus vaste et un sens plus profond de l'union mystique. Chose certaine, Jésus ne signifiait pas par ces paroles de prendre littéralement un morceau de pain et un peu de vin en mémoire de Lui. Le Seigneur connaît très bien nos faiblesses humaines et ne mettrait point devant nous des éléments qui risqueraient nous faire tomber dans l'idolâtrie. Le sens de ces paroles se trouve dans Jean 13 :15 dont les événements du contexte se déroulent dans la même célébration de la dernière Pâque : «Car je vous ai donné un exemple, afin que, comme je vous ai fait, vous fassiez de même». L'Écriture nous indique clairement que ces paroles furent

prononcées dans le contexte de la Pâque (Jean 13 :1) «après le souper» (Jean 13 :2). Dans son enseignement à ses disciples lors de la célébration de la Pâque, Jésus confirme la signification de ses paroles «faites ceci en mémoire de moi» en disant : «Nul n'a un plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis» (Jean 15 :13). Voici donc le sens réel de ses paroles, «faites ceci en mémoire de moi», non un rituel de la loi dans lequel nous mangeons un morceau de pain et buvons un peu de vin, mais «un exemple» que nous devons suivre et appliquer premièrement envers Lui et deuxièmement envers les frères dans la foi. Comme il a renoncé à tout pour nous, nous devons renoncer à tout pour Lui : «Ainsi quiconque parmi vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple» (Luc 14 :33). Ces paroles sont d'une intensité vaste et profonde qui débordent par-dessus la coupe céleste qui les contient pour répandre sur les frères les bénédictions de la grâce dans un exemple pratique. L'enseignement central des paroles «faites ceci en mémoire de moi» est l'amour sacrificiel dont le nom en Grec est «l'AGAPÉ». Comme nous devons renoncer à tout pour Christ, nous devons renoncer à tout pour les frères en qui Christ demeure par sa Sainte et Brillante Présence. Ceci est la seule ordonnance ou le seul commandement que Jésus a donné à ses disciples lors de la Pâque: «C'est ici mon commandement: Que vous vous aimiez l'un l'autre, comme je vous ai aimés» (Jean 15 :12). Ceci est l'exemple du témoignage vivant que nous devons porter devant le monde: «En ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour l'un pour l'autre» (Jean 13 :35). C'est ici le vrai Repas du Seigneur et celui qui n'y participe pas ou qui rejette cet enseignement n'est pas chrétien et n'a point la vie éternelle en lui (Jean 6 :53,54).

Sous la Nouvelle Alliance, il n'existe plus aucun signe matériel visible qui transmet la grâce ou fortifie la foi, choses qui n'étaient que «l'ombre des biens à venir» (Héb. 10 :1) et qui furent «abolies» (Héb. 12 :27). Tous les éléments cultuels qui servaient de signes visibles sous l'Ancienne Alliance de la loi, étaient d'un caractère prophétique comme des préfigurations qui indiquaient la venue du Messie. Une fois le ministère vicarial de Christ accompli, tous les éléments de la loi n'étaient plus nécessaires, ayant réalisés leur but ils furent abolis et remplacés par la liberté de la grâce qui détient uniquement un caractère spirituel de la Sainte Présence de Christ en nous. Puisqu'il n'y a aucune ordonnance de la loi qui est valide sous la grâce, nous réalisons que Jésus n'a jamais institué aucun sacrement ou ordonnance comme le Baptême d'eau et le Repas du Seigneur, et que ces choses ne sont que les fruits de l'imagination malade du raisonnement humain qui désire monopoliser la grâce dans le but de remettre les croyants sous la servitude de la loi. Ils ne sont donc pas des Moyens de Grâce mais des moyens d'exploitation qui servent aux dirigeants spirituels des différentes religions dites chrétiennes, dans le but de justifier leur existence inutile et de remplir les coffres et les poches de ceux qui manipulent les gens et les circonstances en leur faveur.

Sachant ces choses, nous pouvons maintenant procéder à regarder l'enseignement de l'apôtre Paul concernant le Repas du Seigneur. Paul affirme que sous la grâce «nous ne connaissons plus Christ selon la chair» (2 Cor. 5 :16), c'est à dire qu'il n'y a rien qui soit charnelle qui puisse prétendre donner une connaissance de Christ qui soit valide. Précisons immédiatement que la Parole de Dieu ou la Bible, quoique écrite et imprimée sur du papier matériel ou physique, ne peut être considérée comme un élément charnel mais spirituel, car elle respire de

la Présence de Dieu même, et les mots qu'elle contient, c'est à dire la structure grammaticale, sont des paroles vivantes et éternelles déterminées par Dieu de toute éternité. Elle nous a été donnée dans le temps, elle sera présente au jugement dernier, et elle sera pour toute l'éternité servant de témoignage à la gloire de Dieu en Jésus-Christ qui en est l'Auteur par son Saint-Esprit qui l'habite. Cela dit, selon l'enseignement de l'apôtre Paul dans 2 Cor. 5 :16, les éléments de l'eau dans le Baptême, le pain et le vin dans le Repas du Seigneur, utilisés par les religions, ne sont d'aucune utilité pour nous donner une représentation de Christ, «car les choses anciennes sont passées et toutes choses sont devenues nouvelles» (2 Cor. 5 :17). Ces éléments nous donne plutôt une fausse représentation de Christ que l'apôtre Jean nomme de l'idolâtrie (1 Jean 5 :20,21). Dans un contexte où Paul nous parle de l'idolâtrie pour nous aviser de la fuir, il souligne ce changement «des choses anciennes qui sont devenues nouvelles» en disant : «La coupe de bénédiction, laquelle nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang de Christ? Et le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps de Christ?» (1 Cor. 10 :16). Éloignons de nous le faux concept religieux de la communion qui consiste à manger un morceau de pain et boire un peu de vin, car le mot «communion» signifie «être associé, être uni dans une même foi». Par ces paroles, Paul ne confirme pas ici l'institution d'un sacrement, il ne donne aucune approbation à une ordonnance qui consisterait en des éléments matériels ou physiques, il établit plutôt un parallèle ou une comparaison entre une chose ancienne et une chose nouvelle. Même plus, il souligne fortement que les choses anciennes de «l'Israël selon la chair» sont «des idoles» qui ont un rapport avec «des démons», et il ne veut absolument pas qu'un chrétien sous la grâce «participe à la Table du Seigneur et à la table des démons» (1 Cor. 10 :18-21). Il avait souligné

ce point du changement des choses anciennes à des choses nouvelles, en disant : «Nettoyez donc le vieux levain, afin que vous deveniez une nouvelle pâte, comme vous êtes sans levain; car Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous. C'est pourquoi, célébrons la fête, non avec le vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité» (1 Cor. 5 :7,8). Dans l'essence de son message du changement de toutes choses, Paul fait ressortir deux aspects importants qui soulignent l'amour de Dieu ou l'Agapé: la communion avec Christ, et la communion avec les frères dans l'amour sacrificiel de Dieu qui est «le renoncement à soi-même». Il élabore ceci dans ses reproches aux Corinthiens qui se réunissaient pour célébrer l'Agapé dans une attitude d'hypocrisie qui ne manifestait point l'exemple du renoncement que Christ avait ordonné (1 Cor. 11 :17-34). Ils avaient remplacés les signes extérieurs de la loi par la manifestation extérieure des dons miraculeux de l'Esprit, laissant ainsi de côté l'amour sacrificiel de Dieu dans leurs agissements envers l'un l'autre, et Paul devait corriger cette déviation atroce par rapport à la foi. Il importe de souligner de nouveau que les dons miraculeux de l'Esprit étaient seulement pour cette période transitoire dans laquelle la loi et la grâce coexistèrent lors de l'enfance de l'Église, et que par après, ayant accompli leur but, ils cessèrent et furent remplacés par la révélation totale de l'amour sacrificiel de Dieu dans l'achèvement parfaite des écrits du Nouveau Testament (1 Cor. 13 :8-10). Ce fait est souligné par la permanence de l'amour sacrificiel qui est le plus grand don que nous puissions avoir (1 Cor. 13 :13), car le renoncement à soi est la révélation de Christ en nous et en sa Parole écrite. Les reproches de Paul sont justifiés, car chacun se pressait de prendre son repas en particulier afin de ne pas partager avec ceux qui n'avaient rien (1 Cor. 11 :21,22). Le partage est la conséquence directe et logique du renoncement, il est

l'évidence de la Présence de Christ en action, le témoignage de la mort et de la résurrection de Christ qui, par son ascension, est venu habiter en nos cœurs par l'Esprit de sa Brillante Présence. Le refus de partager porte des conséquences désastreuses et n'est point acceptable dans le corps de Christ. En se référant à la Pâque que le Seigneur célébra avec ses disciples, Paul souligna dans le chapitre 11 de 1 Corinthiens l'importance capitale du renoncement en montrant qu'il fut un commandement direct du Seigneur (1 Cor. 11 :23-25) qui avait renoncé à toutes choses pour nous. C'est en effet par le renoncement que «nous annonçons la mort du Seigneur», car le renoncement est une mort en soi-même, et le partage en est l'évidence aux yeux du monde (1 Cor. 11 :26; Jean 13 :35). «C'est pourquoi» celui qui participe au renoncement de Christ en offensant les frères «est coupable envers le corps et le sang du Seigneur «1 Cor. 11 :27), car il «ne discerne point» que nous sommes «le corps du Seigneur» (1 Cor. 11 :29) par la Sainte Présence de Christ en chacun de nous. Le refus de partager dans l'église des Corinthiens fut la cause pour laquelle il y avait «beaucoup d'infirmités et de malades, et qu'un grand nombre sont morts» (1 Cor. 11 :30). «C'est pourquoi», lorsque les frères s'assemblent, ils doivent s'attendre (1 Cor. 11 :33), c'est à dire qu'ils doivent compter sur l'un et l'autre dans l'entre aide mutuel pour donner l'évidence de l'union mystique en chacun d'eux. Sans entre aide plusieurs frères et sœurs sont condamnés à la misère, à la pauvreté, à la privation, à la détresse, et même périssent par l'attitude abominable et scandaleuse de ceux qui refusent de partager. C'est ici, en effet, que se trouve le vrai repas du Seigneur dans le renoncement à soi pour Christ et le partage entre les frères. Celui qui n'y convient point ne fait pas parti du corps de Christ, et ce n'est point en mangeant un morceau de pain ou en buvant une coupe de vin que sa condamnation va être enlevée.

Étant conscient maintenant que le vrai Repas du Seigneur n'est pas un sacrement ou une ordonnance de manger un morceau de pain et de boire une coupe de vin, la question surgit: «Existe-t-il un danger quelconque si un chrétien, en connaissance de cause de ce qui vient d'être dit, participe quand même au pain et au vin avec des frères d'une même foi qui en n'ont aucune connaissance?». Il est évident que l'on ne peut dire à un chrétien de «ne pas manger, de ne pas goûter, ou de ne pas toucher» (Col. 2 :22), mais dans ce domaine il doit exercer beaucoup de discernement. S'il n'a pas de discernement qu'il se prive, car il ne sait pas reconnaître encore le vrai corps de Christ, c'est à dire qu'il n'a pas la capacité de savoir qui sont les vrais chrétiens et qui ne le sont pas. Mais pour un chrétien bien avisé, il n'y a aucun danger du temps qu'il déclare sa conviction ouvertement et affirme qu'il participe seulement à une tradition et non au vrai Repas du Seigneur. Il a la responsabilité de ne pas trahir ses convictions et d'induire en erreur ceux avec qui il se trouve. S'il craint de déclarer sa conviction qu'il se retire, car pourquoi voudrait-il recevoir une condamnation pour un morceau de pain et une coupe de vin. Aussi avec les frères il doit partager le pain de la vérité ou s'abstenir et se dissocier de ceux qui ne mangent pas du même pain. S'il a faim, qu'il mange chez-lui son propre pain et boive son propre vin, et ainsi il en récoltera des bénédictions. Mais dans une assemblée de frère où l'amour sacrificiel est en action, s'il en advient que de temps en temps par méconnaissance ils partagent littéralement le pain et le vin, que le chrétien bien avisé y participe s'il le désire, mais sans oublier de déclarer la vérité sur le sujet, car le pain que nous mangeons est le pain de la vérité. Non d'imposer son point de vue, mais de partager sa conviction dans la douceur de l'Esprit, dans la sagesse et dans l'amour, car Christ est celui qui nous dirige et nous instruit dans ses voies. Les sacrements ou ordonnances sont des traditions qui n'ont

«qu'une apparence de sagesse dans un culte volontaire, et dans une certaine humilité charnelle» (Col. 2 :22,23), qui ne conviennent point à la liberté de la grâce que nous avons en Christ. Mieux que cette tradition soit abolie totalement, qu'elle soit complètement éradiquée du corps de Christ, que de l'allouer de continuer à faire dévier la foi de l'union mystique. Partagez plutôt le pain de vie qui est la Parole de Dieu, et le vin de la joie qui est la communion de l'Esprit, et entraidez-vous l'un l'autre dans un amour fraternel sans hypocrisie.

## CHAPITRE 12

### LA PRÉSENCE DANS L'INSPIRATION

Puisque les Évangiles sont les Palais du Roi où nous rencontrons sa Glorieuse Présence dans les paroles vivantes de son enseignement, la Bible entière est le Château d'Ivoire de sa Majesté où nous voyons s'élever en rangs solennels dans les Couloirs de la Gloire, les soixante-six colonnes de la vérité. Là aussi nous voyons la Fontaine de la Grâce d'où découlent les ruisseaux de la joie et le fleuve de la sagesse qui alimentent le jardin de ses bénédictions où pousse la T.U.L.I.P.E. divine des élus. Au loin nous voyons les montagnes augustes de sa magnificence où les Voyants aux ailes déployées soutiennent le trône de sa Brillante Présence. Nous ne pouvons que nous prosterner dans l'adoration devant la gloire d'une telle révélation. Mais nous ne pouvons entrer dans ce Château merveilleux sans avoir la clé qui ouvre la porte de la révélation. Cette clé n'est pas faite de mains d'homme. Elle est la clé de la foi qui fut forgée sur l'enclume du divin Forgeron après qu'elle fut trempée dans le feu ardent de ses épreuves et de ses souffrances, et qu'il accorde gratuitement à ceux qu'il a désignés.

L'inspiration des Écritures n'est nul autre que la Présence du Roi de gloire dans son Château d'Ivoire. Par son omniprésence, Christ, qui est Dieu au-dessus de toutes choses, est entré Lui-même dans sa Parole écrite. Il s'identifie avec elle dans une union organique, et la rend vivante par sa puissance, et vocale par sa propre voix qui parle à notre cœur. D'âge en âge elle est l'habitation de sa Présence gracieuse, et elle rend vivant tous ceux qui par la foi reçoivent sa Sainte Présence en eux par sa toute-puissance. Il apparaît dans les pages du Texte Sacré comme Juge et Sauveur, comme Dieu et Homme, comme Souverain et Serviteur. La Bible est parfaite car elle est imprégnée de la perfection de

Christ qui l'habite. Si la présence réelle et constante de Christ n'était pas en elle, elle serait une lettre morte incapable de produire la vie, impuissante pour consoler les cœurs brisés, inefficace pour donner la lumière aux esprits enténébrés, et inutile pour la délivrance du péché. Cette Parole vivante n'était pas seulement l'héritage des premiers disciples qui furent choisis dans le but d'achever de mettre par écrit sa révélation. Elle est aussi pour nous par les paroles desquels Christ nous regarde, son Esprit éclairant chaque mot par la lumière de sa Brillante Présence pour nous donner la vie avec Lui dans la gloire éternelle. Jésus pria ainsi : «Or je ne prie point seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole; afin que tous soient un, comme toi, ô Père, tu es en moi, et moi en toi; afin qu'ils soient aussi un en nous, et que les disposés croient que c'est toi qui m'as envoyé» (Jean 17 :20-21; Bible de l'Épée). La Parole vivante de la foi nous a ainsi été transmise de génération en génération par tous ceux en qui demeurait la Sainte Présence de Christ pour la continuation et l'efficacité de son ministère vicarial éternel, portant en elle-même la Présence glorieuse de notre Seigneur et Sauveur qui est le Roi de l'univers et le Souverain sur toutes choses. L'Écriture atteste vivement que «les paroles du Seigneur sont l'Esprit de la vie» (Jean 6 :63), et cette déclaration s'étend par extension à toute l'Écriture. Que l'Esprit de Dieu est relié intrinsèquement à l'Écriture se voit dans ce que dit l'apôtre Paul : «Toute l'Écriture est divinement inspirée...» (2 Tim. 3 :16), car le mot «inspirée» ou «THEOPNEUSTOS» en Grec signifie littéralement «respire de Dieu», nous indiquant comme il est traduit dans la Bible de l'Épée : «Toute l'Écriture respire de Dieu...». Le Texte Sacré de la Bible est donc un Texte Vivant par lequel nous avons la vie, et cette vie qui est engendrée par la Sainte Présence de Christ en elle, continue sans interruption dans ses copies, ses traductions et versions. Rien de ce que

l'homme puisse faire ou s'imaginer ne peut empêcher cette vie de la Brillante Présence de se répandre jusqu'à la fin des temps. Sûrement que plusieurs tentatives ont été et sont encore faites de la part des ennemis de Dieu pour détruire la Sainte Présence dans le Texte Sacré de la Parole que nous avons reçue, mais la Forteresse de notre Dieu, le Texte Reçu, demeure inébranlable. Dans sa folie, l'homme réprouvé pense qu'il est assez puissant pour arrêter le Respire de Dieu, mais la Pierre Maîtresse que Dieu a posé est celle qui les écrasera (Matt. 21 :42). Tel fut et tel est encore le lot de ceux qui s'attaquent à l'inspiration de la Bible, que nous avons encore entre nos mains dans le Texte Reçu Grec et ses traductions que Dieu a choisies dans son Conseil éternel. Tout comme Dieu a choisi ses élus d'entre les hommes, il a choisi les traductions et versions du Texte Reçu des Réformateurs pour porter le témoignage de sa gloire. Qui osera s'opposer à notre Dieu, qu'ils viennent en grand nombre et ils réaliseront rapidement que le Seigneur notre Dieu est le Dieu Tout-Puissant et qu'il se moque de leur folie. L'inspiration de l'Écriture est la garantie de la continuelle Présence de Christ en ce monde de ténèbres.

#### **- L'EXPÉRIENCE DE L'INSPIRATION :**

Or, au-dessus de tout, l'inspiration divine de l'Écriture, même dans ses plus petites parties, est confirmée par tous chrétiens réels qui ont expérimenté sa puissance vivifiante, premièrement dans leur conversion, puis ensuite dans les conflits nécessaires qui suivirent pour le perfectionnement de leur foi. Lorsque la Sainte Écriture maîtrisa leur conscience, les abaissa au pied de la croix et leur donna la révélation de l'amour sacrificiel de Dieu; ce qui les saisit ne fut pas la Bible dans son entier, ni même un chapitre, ce fut un verset ou même un seul mot qui fut comme la pointe de l'Épée de Gloire dirigée par la main de Dieu.

Cette influence divine, concentrée en un seul mot ou un seul verset, saisit leur conscience par une force irrésistible qui les envahit. Ce fut qu'une seule parole, mais cette «Parole était de Dieu» (Jean 1 :1), et il la reconnurent instantanément comme «l'Appel du Seigneur Jésus», le Bon Berger qui appelle ses brebis par leur propre nom (Jean 10 :2-4,14). Ainsi fut le témoignage du peuple de Dieu dans tous les âges. Chacun de nous a expérimenté pour lui-même l'inspiration que la Bible se réclame, sans laquelle nous ne pouvons être considérés comme chrétien. Nous y croyons, non seulement à cause que l'Écriture l'atteste véridiquement, mais parce que nous l'avons vu et que nous pouvons nous même rendre témoignage de cette expérience bénie (1 Jean 1 :1-3). Or, le message que nous vous annonçons par l'inspiration, est que le texte entier de la Sainte-Écriture, est un Texte Vivant dont chaque mot «respire de Dieu», ayant été décrété ainsi dans le Souverain Conseil de Dieu avant même la fondation du monde, pour le salut éternel de ses élus et le châtement éternel des réprouvés. L'autorité de la Bible est fondée sur l'expérience selon laquelle l'Esprit de Christ qui anime l'Écriture agit directement sur le cœur. C'est une Personne divine qui parle en elle et par elle, et se révèle comme une puissance qui contrecarre l'action de la volonté pécheresse et la transforme conformément à celle de Dieu. Ainsi ceux qui s'écartent de la Parole de Dieu, restent dans leurs péchés, car on s'écarte du Dieu vivant en s'écartant de sa Parole, puisqu'elle est vivante et rend tout vivant; elle est Dieu lui-même manifesté dans les mots et les lettres de son contenu. S'écarter d'elle est un manque de foi et une offense sérieuse à la Sainte Présence qui l'habite et qui nous habite.

Comme Dieu a choisi ses élus, ainsi il a choisi chaque parole individuellement pour exprimer sa révélation écrite dans le contexte qu'il

a déterminé. Puisque les élus de Dieu «ne périront jamais» (Jean 10 :28), de même «il ne peut se faire que la Parole de Dieu soit anéantie» (Rom. 9 :6). La Préservation Providentielle est donc la conséquence directe de l'Inspiration Perpétuelle. Puisque la puissance de Dieu n'est pas limitée par les faiblesses humaines des copistes et des traducteurs, ni par le langage restreint des hommes, il ne peut se faire que sa Parole cesse d'être vivante de la Sainte Présence et d'être gardée intégralement dans tout son contenu. Il est ainsi inconcevable que l'inspiration se limite uniquement aux Autographes écrits de la main des prophètes et des apôtres, comme prétendent les réprouvés, car cela nous priverait de la grâce infuse par la Parole vivante imprégnée de l'Esprit de la Présence de Christ. Ainsi nous voyons la Persévérance de l'Inspiration, c'est à dire l'Inspiration Perpétuelle ou permanente de l'Écriture, et sa pleine transmission dans les copies, traductions et versions fidèles aux Originaux tels que Dieu a choisis dans le Texte Massorétique Hébreu et le Texte Reçu Grec, et dans les Bibles Olivetan, Épée, Genève, Martin, et Ostervald.

#### **- L'INSPIRATION VERBALE :**

Nous pouvons désigner l'Écriture comme la révélation spéciale de Dieu, une révélation où les faits et les discours vont ensemble, les mots interprétant les faits, les faits accordant aux mots toute leur substance et leur signification, la substance des mots étant imprégnée du Saint-Esprit et leur signification étant prédéterminée dans un contexte prédisposé de toute éternité. Ainsi, dans le contexte scripturaire de 2 Tim. 3 :15,16, nous signifions par «Inspiration Verbale» une inspiration grammaticale des mots et des lettres qui composent l'Écriture, et non une inspiration de pensées ou de personnes. Ces passages divinement pré-ordonnés ne mentionnent aucunement l'inspiration des auteurs, prophètes et

apôtres, qui ont rédigés les Autographes, comme prétendent les réprouvés. Rien n'est dit dans la Bible à propos de l'inspiration des écrivains. Pour éviter tout malentendu, il est nécessaire de classer le rôle des auteurs dans la doctrine de la Rédaction plutôt que dans celle de l'Inspiration. Autrement cela aurait pour effet de nier l'inspiration directe des mots écrits pour lui substituer la fiction d'une inspiration de la personne ou d'une inspiration des pensées, contredisant ainsi la Parole de Dieu qui nous dit, «Toute l'Écriture est divinement inspirée», et non «Tous les auteurs sont divinement inspirés». Pour but de précision, il faut dire que l'Esprit de Christ est la cause primaire de l'inspiration de l'Écriture qui engendre l'illumination des rédacteurs par sa Sainte Présence en eux comme en elle. Il est important ainsi de reconnaître et de rejeter la fausse affirmation des réprouvés que *«l'inspiration ne s'étend qu'aux documents originaux et non pas aux traductions ou aux copies. Nos versions, en effet, ne sont pas inspirées»*. Conséquemment, cela voudrait dire que de nos jours, la Bible n'a plus aucune valeur, pire, qu'elle n'existerait même plus puisque les documents originaux, les Autographes, n'existent plus, et ceux-ci sont les seuls considérés comme étant inspirés par le grand savoir des réprouvés. En d'autres mots, nous aurions maintenant qu'une Bible fantôme, qu'une approximation incertaine et impuissante de la Parole de Dieu. Si nos versions ne sont pas inspirées, cela voudrait dire que la Sainte Présence de Christ n'est plus en elle et conséquemment qu'elle ne peut aucunement engendrer la vie dans les pécheurs. Sans l'inspiration de nos versions il n'y a aucun salut possible. Ceci est une attaque directe à la grâce souveraine et à la présence constante et continuelle de Christ, conçue par les ennemis de la croix, les prétentieux qui veulent dominer sur notre foi. Il est évident que ceux-ci ne croient nullement que la Bible est la Parole de Dieu, mais qu'elle fut la Parole de Dieu, et qu'ils sont

des réprouvés désignés à la perdition éternelle. Le cœur de l'affaire est simplement que l'inspiration sans la préservation n'a aucune valeur, faisant ainsi de Dieu un menteur qui a dit par l'apôtre Paul : «Il ne peut se faire que la Parole de Dieu soit anéantie» (Rom. 9 :6).

Il ne faut jamais oublier que pour la grande multitude des lecteurs qui ont été touchés par l'Esprit de Dieu à travers l'Écriture, que la Bible, particulièrement la Bible des Réformateurs du seizième siècle, n'est pas simplement une traduction d'un livre inspiré, mais est elle-même LE LIVRE INSPIRÉ. Cela se voit en ce que l'inspiration n'est pas limitée aux mots Hébreu et Grec du message divin qui fut communiqué premièrement aux hommes, mais se perpétue dans la copie et la traduction des mots qui représentent fidèlement et pleinement les termes originaux, et ceci dans la mesure de leur exactitude. En d'autres mots, plus que la traduction est précise plus qu'elle est inspirée; et plus que l'intégralité du texte est maintenue, plus il est infaillible. Nous ne parlons point ici des différences de traductions qui sont nécessaires pour éclaircir le texte du à la flexibilité de la langue. Celles-ci sont légitimes, car un mot dans l'original porte généralement plusieurs significations comme il est ainsi dans notre langue. Par exemple, le mot «hypocrisie» peut être traduit dans différents contextes par des termes connexes comme «Affectation, déloyauté, dissimulation, duplicité, fausseté, fourberie, tromperie», chacun d'eux représentant fidèlement le terme original. La traduction n'affecte aucunement l'inspiration, elle donne simplement aux termes originaux des expressions plus précises en utilisant des mots variés qui se basent tous sur le sens original dans ses différentes applications. Puisqu'un mot peut avoir différentes significations, une traduction est inspirée dans la mesure que ces mots représentent la vérité dans un contexte donné. Ainsi un traducteur peut

traduire un mot d'une telle façon dans une Bible et un autre traducteur peut traduire le même mot d'une différente façon dans une autre Bible. Les deux sont la traduction d'un même mot original et peuvent ainsi représenter différents aspects d'une même vérité et donner différentes profondeurs au sens original. Les deux sont inspiré dans la mesure de leur exactitude au sens réel et original. Qu'une personne soit d'accord ou non avec les termes utilisés par un traducteur n'enlève rien à leur inspiration, car ce n'est point le rédacteur qui est inspiré mais les lettres (2 Tim. 3 :15,16). L'Esprit de Christ habite dans les lettres qui forment des mots, dans des mots qui forment des concepts, et dans des concepts qui forment des doctrines. La Bible est le Temple de Dieu, un temple construit de mots en lequel habite l'Esprit de sa Sainte Présence. Ceux qui refusent de reconnaître l'inspiration d'une traduction ou qui disent qu'aucune traduction est parfaite, n'ont aucune notion de l'inspiration ni de la perfection ou manquent d'en comprendre la profondeur de la signification. Selon eux rien n'est parfait en ce monde et ainsi la Bible même serait imparfaite, et de cela Christ lui-même serait imparfait. Ils négligent que Dieu n'est pas limité par les défauts du langage humain ni par les faiblesses d'un traducteur, et que sa Parole demeure inspirée ou vivante dans les différentes expressions utilisées pour l'exprimer. Le mot «perfection» n'implique pas nécessairement un état d'être d'une pureté et sainteté sublime et inaccessible en ce monde, car il porte la notion aussi de «ce qui est complet ou intégral», comme dit le Dictionnaire Larousse : «de ce qui représente toutes les caractéristiques propres à sa catégorie, à son espèce». Il ne faut pas oublier que dans la traduction il existe toujours deux facteurs, divin et humain, et qu'un traducteur est dirigé dans la sélection des termes appropriés selon son arrière plan théologique et social, selon le contexte historique, et selon la flexibilité du langage. Ces choses n'enlèvent rien à

l'inspiration et à la perfection des Saintes-Écritures, plutôt elles affirment que la Parole de Dieu est vivante et qu'elle adapte le langage humain à ses besoins afin d'être comprise des hommes dans leurs contextes culturels. Là où l'inspiration est affectée est dans les divergences qui se trouvent entre le Texte Reçu de la Bible intégrale des Réformateurs et le Texte Néologique des versions modernes de la Bible qui retranchent des mots et des passages en grand nombre.

#### **- L'INSPIRATION PLÉNIÈRE :**

Nous utilisons l'expression « inspiration plénière » pour nous opposer à ceux qui croient en « l'inspiration partielle » de l'Écriture, sélectionnant à leur gré ce qu'ils considèrent être inspirés ou non, ou quel mot ou paragraphe seraient authentique ou non. L'inspiration ne s'étend pas simplement à une partie de l'Écriture, par exemple comme à ses doctrines essentielles ou à tel sujet quelconque, mais à la Bible tout entière. Elle inclut toutes les parties de l'Écriture, qu'il s'agisse de choses qui ont été révélées spécialement aux auteurs sacrés, ou de celles qu'ils connaissaient déjà auparavant, ou encore de faits qu'ils avaient appris par l'étude et la recherche. C'est pourquoi les renseignements historiques, géographiques, archéologiques, et scientifiques contenus dans l'Écriture sont aussi véritablement inspirés que le sont ses plus importantes affirmations doctrinales. L'inspiration plénière ne se mesure donc point en contexte mais en contenu total du Texte Sacré, car Dieu est Souverain sur toutes choses.

#### **- L'INSPIRATION PERPÉTUELLE :**

Par « Inspiration Perpétuelle ou Permanente », nous entendons que celle-ci est en conjonction avec la transmission du Texte Original de la Bible, ses copies, ses traductions et ses versions fidèles. Cette doctrine, trop

longtemps négligée, suggère une activité et une présence continuelle de la part du Saint-Esprit dans la «Préservation Providentielle» du texte intégral de la Parole de Dieu. Sans cette activité salutaire de la Sainte Présence de Christ qui imprègne chaque parole dans la Bible, son texte serait «une lettre morte» plutôt qu'une «Parole Vivante». Toutefois il est vrai qu'elle demeure «une lettre morte» pour ceux qui n'ont pas l'Esprit de Christ, quoiqu'elle demeure toujours une «Parole Vivante» qui a la puissance de changer les cœurs. Ainsi, l'Écriture «respire de Dieu», elle dégage une odeur de mort pour les réprouvés et une odeur de vie pour les élus. A strictement parler, l'assurance de la préservation du Texte Sacré réside dans le fait que l'inspiration est perpétuelle dans la famille des manuscrits Byzantins qui composent le texte de la Bible des Réformateurs, mais qu'elle est rétrograde dans la famille des manuscrits Alexandrins qui composent le texte des versions modernes de la Bible. Le résultat pratique de la réception de cette doctrine scripturaire qui unit indissolublement le Saint-Esprit à l'Écriture-Sainte, est la soumission de toutes pensées à la Parole de Dieu écrite (2 Cor. 10 :5). Quiconque ne reçoit pas sans réserve cette doctrine essentielle, ne peut considérer ce précieux Livre de Dieu comme la seule source et la seule règle de la foi. Tous ceux qui nient l'inspiration actuelle de la Bible n'ont aucune possibilité de jamais connaître la vérité et d'être sauvé.

#### **- LA RÉDACTION DES ORIGINAUX :**

Puisque le terme «inspiration» s'applique uniquement à la révélation écrite, on ne peut parler d'une inspiration des auteurs, mais plutôt d'une impulsion divine, d'un appel efficace et irrésistible de Dieu qui les conduisit et les poussa à écrire sous la tutelle de la Sainte Présence de Christ qui habitait en chacun d'eux (Jer, 36 :27,28; Jean 16 :12,13; 2 Pierre 1 :20,21). Or le mot «poussés» que nous retrouvons dans 2 Pierre

1 :21, provient du Grec «PHÉROMENOI» et signifie «engendrer, diriger, désigner, assurer, et entraîner». Ainsi nous voyons que les auteurs de l'Écriture furent désignés ou «élus» pour leur tâche particulière, qu'ils se soumirent volontairement et joyeusement à l'appel efficace de la grâce irrésistible qui les entraînait et les dirigeait, qu'ils furent assurés de transmettre le message précis et complet de la révélation par écrit dans des mots imprégnés du Saint-Esprit. Cette impulsion était l'acte particulier par lequel, surnaturellement, Dieu communiquait à l'intelligence de ceux qui écrivaient, non seulement la signification précise de tout ce qu'ils devaient écrire, mais aussi les termes précis eux-mêmes et tous les concepts qu'ils devaient exprimer. Par ce même acte Dieu déterminait en eux la volonté d'écrire les paroles vivantes qu'il avait désignées de toute éternité dans un contexte prédéterminé. Cette impulsion implique nécessairement une révélation et une communication divine réelle de tous les mots qui constituent la Parole de Dieu écrite. Ainsi le Saint-Esprit dirigeait, guidait, et gouvernait les prophètes et les apôtres, mais il est contraire à l'Écriture d'identifier cette assistance spirituelle avec l'acte divin de l'inspiration qui s'applique uniquement aux écrits et non aux auteurs.

#### **- LA PRÉSERVATION PROVIDENTIELLE :**

Le miracle de la rédaction des Textes Originaux assure conséquemment leur préservation, non la préservation des documents ou manuscrits originaux écrits de la main des auteurs, mais tout le contenu intégral de leur Texte Sacré qui respire de Dieu même. Il est entièrement impossible que Dieu abandonne sa révélation écrite aux caprices des hommes et à un destin incertain après qu'elle fut rédigée. Comme la Sainte Présence de Christ avait dirigée et guidée les auteurs, elle fit de même pour diriger et guider les copistes dans leurs transcriptions des Originaux, et veilla

même sur leurs traductions de génération en génération. Nous ne pouvons concevoir un Dieu Tout-Puissant qui, ayant achevé son œuvre de révélation dans la rédaction des Originaux, s'en désintéresserait définitivement. Dieu continu à agir dans le monde pour préserver son œuvre écrite. Cette action divine de la Sainte Présence de Christ en sa Parole et en ses élus se nomme «la Préservation Providentielle». Elle est l'œuvre continue de Dieu par laquelle il maintient sa Parole pure et intégrale à travers les siècles. Il influença les copistes et les traducteurs de son Texte Sacré et les aida dans leurs transcriptions et leurs traductions, tout en acceptant leurs faiblesses et la flexibilité du langage humain dans ses différentes formes d'expressions. La Préservation Providentielle des Écritures implique ainsi qu'il existe des causes secondaires : fautes de grammaire ou indiscretions des copistes et des traducteurs, du à la méthode d'écriture primitive qui ne permet pas une lecture facile des lignes ou des mots; mais ces causes secondaires n'agissent pas indépendamment de Dieu. Il stimula les copistes et les traducteurs à l'action, les accompagnant dans leurs tâches et rendant leur travail efficace. Pour Dieu, rien n'est impossible, surtout en ce qui concerne la préservation de sa Parole écrite. Il est le Dieu Tout-Puissant qui veille jalousement sur elle, et malheur à ceux qui veulent la disséquer, la diluer ou la polluer. Contrairement aux versions modernes de la Bible, la Bible des Réformateurs proclame encore un message intégral et salutaire comme «une lumière qui brille dans les ténèbres», de par la Sainte Présence de Christ en elle.

## CHAPITRE 13

### LA PRÉSENCE DANS L'OPPRESSION

Notre union avec Christ par sa Sainte Présence en nous et en sa Parole, assure non seulement la puissance de la transformation dans l'âme qui est renouvelée en l'image de Christ (2 Cor. 3 :18), et dans le corps qui est consacré pour être un instrument propre dans les mains de Dieu; mais garantie aussi les difficultés, les souffrances, les tentations ou les épreuves de ceux qui sont en communion avec Lui. Tout comme Christ, dans sa vie vicariale, prit sur lui les labeurs, les difficultés et les limitations humaines, les souffrances et les tentations de ses élus, ils sont maintenant donnés de partager ses expériences. En une certaine mesure, ses épreuves et ses souffrances sont reproduites et accomplies dans la vie de ceux qui le suivent. D'une manière vicariale, ils sont nés de nouveau miraculeusement avec Lui, ils sont baptisés dans le Jourdain avec Lui, ils sont tentés dans le désert avec Lui, ils reçoivent les injures de leurs proches avec Lui, ils traversent les pressions douloureuses de Gethsémané avec Lui, ils sont crucifiés avec Lui, ils sont ressuscités avec Lui en une nouvelle vie, et ils sont exaltés à la droite de Dieu avec Lui. La victoire finale de Christ devient aussi leur victoire. Cette union des élus avec Christ est aussi la base de l'unité spirituelle de toute l'assemblée des élus, et conséquemment de la communion des saints. Ils sont animés par le même Esprit, sont remplis du même amour, ils ont une même foi, sont engagés dans les mêmes combats, et ont un même but.

Aucun chrétien réel n'est exempté des souffrances et des épreuves, et aucun n'est à l'abri du péché et de ses ravages dans sa vie. Ils seront haïs du monde et persécutés physiquement et psychologiquement (Jean 15 :18-20). Ils seront affligés ou angoissés (Jean 16 :33). Ils seront

opprimés par ceux qui aiment le pouvoir et l'argent (Jac. 2 :6). Et le pire est qu'ils auront pour ennemis ceux de leur propre famille (Matt. 10 :36). Ils subiront l'opposition de leurs proches, mari contre femme, femme contre mari, enfants contre parents, parents contre enfants, frères contre frères, amis contre amis. Bref, ils seront offensés, insultés et rejetés de tous ceux qu'ils aiment. Tous seront contre eux, et ils devront se tenir seul contre tous. Ils devront supporter l'hypocrisie, la manipulation des sentiments, des paroles blessantes, et toutes sortes de dérèglements et de dépravations. Même dans des familles dites chrétiennes et dans des prétendues églises, ils seront intimidés, manœuvrés, diffamés, et utilisés honteusement. En plus, ils devront combattre contre leurs propres convoitises, leurs propres pensées, contre des mauvaises habitudes enracinées dans leur cœur et leur esprit, contre le stress et le découragement, contre l'ennui et la solitude. Tel est le lot ou l'héritage de tous chrétiens sincères qui sont appelés à marcher dans les voies de Christ et à tenir ferme pour la vérité. Ceux qui ne veulent pas s'engager sur cette voie étroite remplie d'embûches et de misères, ne peuvent prétendre être chrétiens (Matt. 7 :13,14). Mais ceux qui y sont engagés, entendent la voix de la Sainte Présence de Christ qui leur dit : «Ayez bon courage, j'ai vaincu le monde» (Jean 16 :33), et «ce qui nous donne la victoire sur le monde, c'est notre foi» (1 Jean 5 :4). Ainsi, malgré toutes ces choses et la tempête qui s'abat sur lui, le chrétien aura aussi des temps de calme, de joie et de grandes bénédictions.

#### **- LE COMBAT POUR LA FOI :**

La vie chrétienne est entièrement ancrée dans la grâce souveraine de Dieu, donnée et répandue en Jésus-Christ par l'opération de sa Sainte Présence dans sa Parole et dans le cœur de ses élus. Elle est vie issue d'un domaine tout autre que celui de la chair. Aussi, nous devons

admettre qu'elle est totalement régie et orientée par des principes révélés venant du monde céleste. Néanmoins, le péché domine encore notre monde, avec lequel nous sommes journallement en rapport. La vie dans la foi est un développement continu. Elle ne s'arrête que lorsque, au-delà de la vie présente dans la chair, le chrétien est reçu dans la gloire céleste et atteint alors la perfection à laquelle il a été destiné. Ne nous imaginons pas cependant que ce développement, qui est normal pour tous les élus, se déroule de manière automatique sans interruptions. D'une année à l'autre, d'une circonstance à une autre, le degré ou l'intensité peut en varier. Telle ou telle circonstance peut peser lourd sur nous, comme c'est souvent le cas dans la vie et l'exemple des personnages bibliques. Songeons par exemple à David. Nous lisons à son sujet qu'il était l'homme selon le cœur de Dieu, son bien-aimé. Mais l'Écriture nous révèle aussi ce même personnage sous un jour moins favorable, voire même lamentable. Nous le voyons succomber à la tentation, ayant commis des actes répréhensibles, se confiant davantage en sa propre force et en ses armées qu'en la puissance de son Dieu, allant même jusqu'à commettre un crime odieux sur la personne de l'un de ses officiers qu'il fit tuer, Urie, l'étranger dont il avait convoité la femme, avec laquelle il avait eu des rapports adultères. De tels récits bibliques, qui nous choquent et nous troublent, sont destinés à montrer que notre vie de croyant doit être menée comme un combat constant contre le péché et le mal.

La Sainte Présence de Christ en nous, nous invite à mener ce combat de la foi, le Seigneur nous dirige, nous encourage, et nous protège dans ce domaine. Il est évident que le péché exerce encore son pouvoir sur nous, non sur notre esprit mais sur notre chair, quoique non d'une manière définitive. Quoique Christ, lors des jours de sa chair, ait

accompli parfaitement à notre place la loi de Dieu pour nous en délivrer, nous voyons encore en nous-même des traces du péché. Tant il est vrai que Christ ne doit pas simplement nous libérer de la faute et de la culpabilité, mais encore créer en nous par sa Sainte Présence une vie nouvelle. Bien qu'ayant reçu par la foi une identité nouvelle, il nous advienne parfois, peut-être par nostalgie ou convoitise charnelle, de faire des excursions dans le vieux territoire où le péché est maître. Bien que totalement renouvelés et créés à l'image de Dieu, portant en nous la flamme éternelle de la Sainte Présence, nous succombons si souvent à l'attrait de la convoitise et aux séductions des idéologies anti-chrétiennes. Mais plus notre vie nouvelle atteint la maturité par la confiance constante en Christ à travers les épreuves, plus elle porte des fruits pour la gloire de Dieu. Rappelons-nous que le vin le plus exquis est produit par une pression intense sur le raisin qui nous donne ce nectar divin, et que la pureté de l'or provient de la fournaise ardente qui l'a épuré. Il est aussi nécessaire que notre foi subisse la pression de ce monde et soit épurée par des épreuves et des combats par l'appel à la sanctification, sans laquelle personne ne verra Dieu. Un chrétien sans épreuves et sans combats ça n'existe tout simplement pas, sauf dans l'illusion de l'imagination malade des prétentieux.

#### **- DYNAMIQUE DE LA SAINTE PRÉSENCE :**

La Sainte Présence de Christ en nous, nous engage dans le bon combat, d'abord contre les résidus d'un monde révolu, en décadence, mais s'opposant encore au Seigneur Jésus-Christ et à son autorité. Puis, nous sommes appelés à une réforme constante de notre manière de vivre et de nous conduire. C'est à cette condition-là que nous grandirons dans Sa grâce. Ce combat n'est pas une simple affaire de stratégie personnelle; Dieu nous équipe en vue de la lutte et nous muni de ses

armes spirituelles. Par elles, nous surmontons les ruses du diable et vaincrons ses vilains stratagèmes (Éph. 6 :10-20). Dans ce monde hostile à Dieu, nous aurons constamment besoin du dynamisme de Sa grâce, autrement nos vies ne pourraient pas être modelées selon sa Parole ni rester à son service. Christ a recours à certains moyens pour fortifier notre foi, et le moyen par excellence qu'il a choisi est la Bible qui est la Parole de Dieu. Elle se trouve à notre disposition pour pourvoir à notre nourriture spirituelle. Aucun moyen n'est plus important et crucial à notre foi que la lecture régulière et l'étude soigneuse de son contenu sacré. Il faut ainsi en faire un usage volontaire et régulier pour que notre existence nouvelle puisse se dérouler normalement et s'épanouir en vue de la gloire dont nous allons hériter, et dans laquelle nous sommes présentement sans que nous puissions le voir encore. Aucun chrétien réel ne peut s'en passer sans subir des conséquences malheureuses à sa foi. Si nous n'avons pas recours à ce moyen de grâce, nous n'avons pas le droit de blâmer Dieu pour les malheurs qui nous arrivent. Nous devons plutôt nous considérer comme les seuls et uniques responsables quant au refus d'utiliser proprement ce moyen fondamental à notre foi (Rom. 10 :17). Ceux qui refusent de la lire régulièrement sur la base qu'ils l'ont déjà lus, et que depuis la Parole demeure en leur cœur et qu'ils n'ont plus besoin de s'en nourrir continuellement, s'illusionnent et se séduisent eux-mêmes, car la Présence de Christ en nous répond par nécessité à la Présence de Christ en sa Parole. Ils témoignent ainsi qu'ils sont sous l'emprise du malin et qu'ils préfèrent les choses de ce monde plutôt que celles de la gloire céleste. Si Dieu ne leur accorde la repentance, ils récolteront le malheur et la misère toute leur vie, et cela de leur propre faute. Ils seront sauvés, mais «comme par le feu» (1 Cor. 3 :10-15).

A cause de sa nature dynamique, la valeur et le but que Dieu assigne à la Bible ne seront jamais sous-estimés. C'est ici que Dieu nous console et nous exhorte sans cesse. Déjà dans l'Ancien Testament (Deut. 17 :19) Dieu nous exhortait à son étude. Dans le Nouveau Testament, les gens de la ville de Berée sont loués pour le fait qu'ils étudiaient l'Écriture pour éprouver la prédication de l'apôtre Paul (Ac. 17 :11). Jésus déclare au sujet de l'Écriture (Jean 5 :39) que nous avons besoin d'elle pour les raisons suivantes : a) elle nourrit notre foi (1 Pierre 2 :2); b) elle seule nous accorde la lumière et la sagesse lors de notre séjour ici-bas, «ta Parole donne la vie», écrit l'auteur de Psm. 119 :130; c) elle purifie nos vies si nous la prenons au sérieux (Jean 15 :3); d) elle nous rend capable de faire face à tous les problèmes de l'existence avec courage et dans l'espérance (Rom. 15 :4).

Essentiellement en vue de notre croissance spirituelle, nous aurons à écouter la Bible, surtout lorsque la Parole de Dieu est proclamée. Ensuite, nous l'étudierons dans des réunions de frères, et nous en discuterons dans la société. De même, nous aurons grand soin de la lire en famille, lors des cultes, comme faisant partie vitale de nos foyers. Une grande importance sera aussi accordée à la lecture et à la méditation personnelle sur son contenu. Seuls ceux qui sont sérieux et s'appliquent à apprendre et à connaître la volonté de Dieu à travers l'Écriture peuvent s'attendre des bénédictions sur leur vie. Selon l'Écriture, le pouvoir qui résistera en nous au péché et à la malédiction, et qui nous permettra de croître dans la connaissance de la grâce, nous est accordé par la Sainte Présence de Christ. Non seulement l'Esprit de Christ a créé une vie nouvelle, mais encore il l'amène vers son accomplissement. Sans l'Esprit et la Parole nous ne pouvons rien faire, car de là nous obtenons les bénédictions et les grâces qui nous ont été acquises lors de la

Rédemption, et dans l'interaction entre l'Esprit et la Parole nous avons la vie éternelle.

A Christ seul soit la Gloire